



BULLETIN MUNICIPAL

2023



fontanes-42.fr



QUIZ

**Quel écocitoyen
êtes-vous ?**

Place de la Mairie

Allô mairie

04 77 20 87 08 • fontanes-42.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9 h - 12 h
Mardi : 15 h - 18 h 30
Mercredi : 9 h - 12 h
Jeudi : 14 h - 16 h 30
Vendredi : 15 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h, le lendemain
du conseil municipal

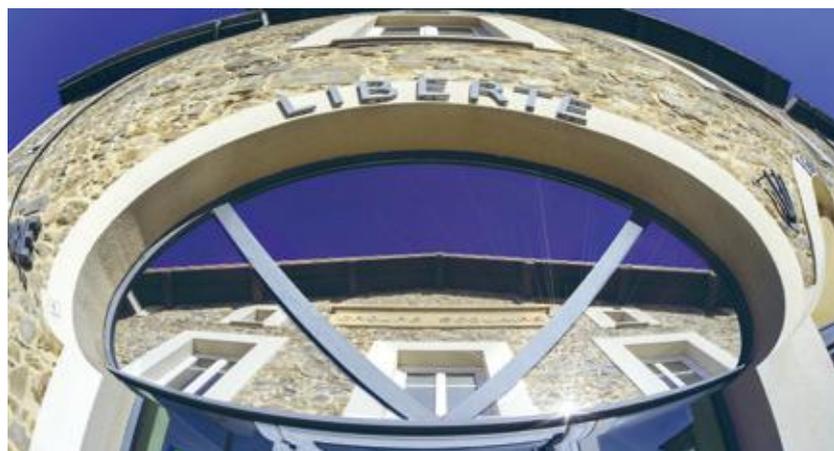
**Attention : horaires modifiés
pendant les vacances scolaires**

Secrétariat

Nadège Poulat
comptabilite@mairie-fontanes.fr

Manon Fayolle
accueil@mairie-fontanes.fr

**Monsieur le Maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous, prendre
contact avec le secrétariat.**



ANIMATION

(accueil périscolaire)

Manon Fayolle
06 23 89 78 42 - 04 77 20 24 28
animation@mairie-fontanes.fr

LOCATIONS DE SALLES

Maison du Plâtre

Locations du week-end :
Manon Fayolle (voir ci-dessus)

Locations en semaine :
location@mjcfontanes.org

Le Foyer

07 71 89 80 17

URBANISME

**Vous désirez faire de petits travaux
ou faire construire ?**

Pour toutes les réalisations, il convient de respecter le code de l'urbanisme et le plan local d'urbanisme, approuvé le 14/02/2014 et modifié le 10/07/2015.

Prendre contact avec la mairie afin de se procurer les documents CERFA pour un permis de construire ou une déclaration préalable à la réalisation de travaux sur une maison individuelle ou annexes. Ces documents sont aussi téléchargeables sur service-public.fr.

Infos mairie

Listes électorales

La **demande d'inscription** sur les listes électorales peut être effectuée en mairie, pendant toute l'année, ou en ligne sur service-public.fr.

Les jeunes Françaises et Français sont inscrits d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans, dès lors qu'ils ont fait leur recensement à l'âge de 16 ans dans la commune.

Tous les électeurs peuvent **vérifier leur inscription** par le biais du site service-public.fr (rubrique : papiers-citoyenneté/élections/quelle est votre situation).

Recensement militaire

Il est **obligatoire** et doit être fait dans les 3 mois suivant la date anniversaire des 16 ans. De plus, il est nécessaire que les jeunes recensés s'inscrivent sur le site majdc.fr afin de recevoir l'ensemble des informations utiles.

Carte nationale d'identité et passeport

Les demandes se font **uniquement dans certaines mairies** (la plus proche est Sorbiers). La liste des communes pouvant traiter ces demandes est disponible en mairie.

La prise de rendez-vous peut se faire en ligne sur rendezvousonline.fr.

Mariage

Le mariage peut être célébré dans la **commune de résidence**.

Prendre contact avec la mairie afin d'obtenir la liste des documents obligatoires à fournir.

Pacte civil de solidarité (Pacs)

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune.

S'adresser à la mairie de la commune de domicile pour retirer un dossier.

Légalisation de la signature

La légalisation de la signature permet de faire authentifier sa propre signature sur des actes sous seing privé.

S'adresser à la mairie du domicile avec le ou les documents à faire légaliser **sans les avoir signés** et une pièce d'identité. La démarche est gratuite, la légalisation de la signature se fait par le maire ou l'officier d'état civil par délégation.



Le mot du maire

Michel Gandilhon



2023, l'équipe municipale poursuit ses actions...

Dans un contexte social et sociétal en fort bouleversement, avec une inflation importante et des déséquilibres forts entre les territoires, la commune de Fontanès poursuit son adaptation et l'avancée de ses projets.

L'aménagement du centre-bourg a beaucoup occupé les élus cette année. L'entreprise d'aménagement paysager n'a pas répondu à nos attentes, le chantier s'est éternisé. Merci aux riverains pour leur patience. Un bilan financier provisoire est présenté dans ce bulletin.

L'éclairage public est désormais entièrement en LED au village, pour un coût total d'environ 106 000 euros (2021-2023), avec une participation du Syndicat intercommunal des énergies de la Loire (SIEL) de 55 %, une aide de l'État d'environ 11 000 euros et un reste à charge de la commune d'environ 35 000 euros. Le passage aux LED des hameaux de Laurisse et du Pilon sera terminé en 2024. Les horaires d'extinction de nuit ont évolué, débutant désormais à 22h30 au lieu de 22h.

En 2023, nous avons fait l'acquisition de la maison située 2 rue des Acacias par préemption. **En plein cœur du village, son emplacement est stratégique.** Dans un premier temps cette maison servira de stockage de matériel pendant les travaux du bâtiment école/dojo/voirie, puis en fonction des besoins, des envies, mais surtout des opportunités, l'équipe municipale décidera de l'avenir de ce bâtiment.

La piscine intercommunale actuelle située à Sorbiers est en fin de vie. En 2023, **le projet de la nouvelle piscine a bien avancé.** Beaucoup de réunions se sont tenues, les communes de «l'entente pour une nouvelle piscine» n'ont pas encore réuni la totalité des financements pour réaliser ce projet. Je reste persuadé que nous allons arriver à le faire aboutir. Il est lourd financièrement, l'équipe municipale a fixé une limite de participation financière pour Fontanès. 2026 devrait voir l'ouverture de ce nouvel équipement indispensable à notre territoire.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Étienne Métropole se construit lentement. Nous avançons avec prudence et appréhension dans ce labyrinthe administratif et politique avec des préconisations de l'État qui, à ce jour, ne permettent pas aux communes de petite taille comme Fontanès de maintenir leur précaire équilibre. **Le PLUi doit permettre une progression du nombre d'habitants afin de maintenir les commerces, les services publics, l'école, et développer l'artisanat, tout en économisant le foncier agricole.** Les communes vertueuses depuis des années ne doivent pas payer pour celles qui ne l'ont pas été ! Vaste sujet, débats houleux, qui permettront, je le souhaite d'être entendus, mais j'en doute...

L'équipe municipale travaille avec ardeur au **projet de rénovation du bâtiment école/dojo/voirie.** Dans le bulletin de l'année dernière le projet était présenté. Il n'y a pas d'évolution majeure. Dans ce bulletin, vous trouverez des images et croquis permettant de mieux vous rendre compte des aspects esthétiques de cette importante rénovation. L'impact pendant les travaux sur les personnels, les enfants de l'école et les utilisateurs seront importants : déplacement de la bibliothèque, regroupement des trois classes et du périscolaire dans le bâtiment mairie/école, changement de salle pour la tenue des conseils municipaux, cour de récréation diminuée en surface. Les rues adjacentes seront également impactées par les travaux. Merci à chacun de faire preuve de patience et de compréhension. À ce jour, les travaux sont prévus de juillet 2024 à septembre 2025. L'enveloppe financière, hors les trois logements portés par Habitat et Métropole, est évaluée à 750 000 euros pour Fontanès. Nous sollicitons tous nos partenaires financiers afin d'obtenir un reste à charge de la commune au maximum de 200 000 euros...

Le projet du château avance bien, une présentation en réunion publique a été faite le 16 novembre. Les participants

ont pu apprécier la qualité du projet, son envergure et son impact sur l'économie locale et sur le rayonnement de la commune. Nous sommes prêts ! Le bâtiment de la carrière, pour la Municipalité, et celui du Rio, pour les associations, sont opérationnels pour accueillir une grande partie du matériel stocké au château. La privatisation du château est, à ce jour, la seule solution pour que le bâtiment, depuis trop longtemps inoccupé, revive pleinement. La Municipalité accompagne au mieux l'installation de cette nouvelle activité d'hôtellerie-restauration en traitant qualitativement l'aménagement paysager et les voiries du bourg. **Dans les années à venir, cet accompagnement se poursuivra par la réalisation des aménagements définitifs de la rue de la Sibérie et du dernier tronçon de la rue Fontanesium.** La Métropole stéphanoise a promis de participer financièrement à cet effort, je m'en réjouis.

Je remercie l'ensemble des personnels et des élus pour leur implication. **Un salut particulier à Hervé Bouchut** qui, après plus de 15 ans au service des habitants, a choisi une évolution dans sa carrière. Il est remplacé pour le périscolaire, l'information, les locations de salles et diverses tâches administratives par Manon Fayolle. **J'associe à ces remerciements les bénévoles pour leur engagement. Tous, élus, personnels et bénévoles, participent au quotidien au «bien vivre à Fontanès».**

Bonne et heureuse année 2024 et bonne lecture de ce bulletin 2023 !

SOMMAIRE

Place de la mairie	2
La vie communale.....	4
Quiz : Quel écocitoyen êtes-vous ?.....	19
La vie du village	32
L'agenda 2024.....	Dos



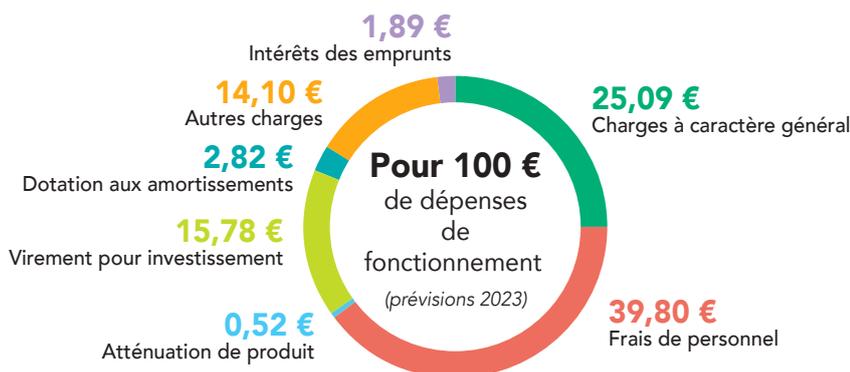
La vie communale

Le budget 2023

L'équipe municipale vous présente les budgets : l'exécuté définitif de 2022 et le prévisionnel 2023.

FONCTIONNEMENT

(€) TTC	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévisions 2023 ¹
DÉPENSES	666 659,40	578 838,00	633 796,14
Charges à caractère général	111 992,25	116 808,76	159 010,00
• Eau, énergie	17 593,66	20 395,02	24 000,00
• Fournitures	32 727,69	28 743,33	40 600,00
• Prestations de services, locations	15 318,54	20 269,74	32 000,00
• Entretien, maintenance	27 899,54	23 668,68	32 500,00
• Assurances	3 928,70	4 009,43	5 000,00
• Indemnités, honoraires	110,00	4 143,18	6 110,00
• Publications	3 478,00	4 000,00	4 500,00
• Téléphone, timbres	5 081,35	5 292,62	4 200,00
• Taxes	2 539,00	2 568,00	2 800,00
• Divers	3 315,77	3 718,76	7 300,00
Frais de personnel	306 168,91	261 129,22	252 269,30
Atténuation de produits	3 315,27	3 315,27	3 315,27
Virement pour investissement	65 000,00	75 000,00	100 000,00
Dotations aux amortissements	31 990,20	25 311,11	17 861,57
Autres charges	77 020,33	84 373,39	89 340,00
• Élus (indemnités, frais, formations)	26 718,40	26 258,50	25 000,00
• Service incendie	12 518,00	12 517,00	13 170,00
• Divers	1,70	266,56	970,00
• Syndicats (piscine, Entente rurale, SIEL²...)	22 416,38	28 649,15	32 000,00
• Subventions associations et organismes	6 432,92	10 684,59	15 000,00
• Créances éteintes	4 942,53		
• Cotisation retraite élus	1 990,40	1 997,59	2 200,00
• CCAS	2 000,00	4 000,00	1 000,00
Intérêts des emprunts	14 058,89	12 275,38	12 000,00
Provisions pour créances douteuses		19,67	
Charges exceptionnelles et opération d'ordre	57 113,55	605,20	



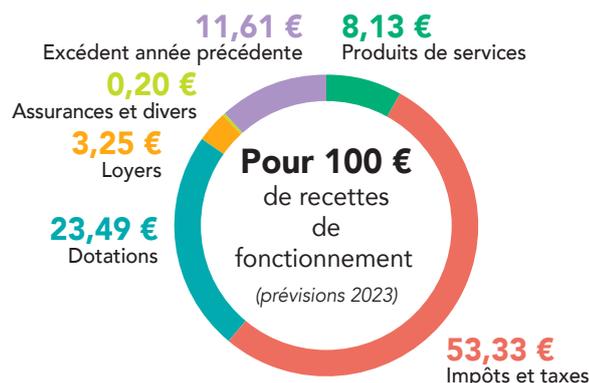
Le budget définitif 2022 (compte administratif) a permis de dégager un excédent de 73 572 €, à reporter en recette pour le budget prévisionnel 2023.

En 2023, la prévision des dépenses et des recettes de fonctionnement est, comme toujours, prudente et tient compte de l'environnement économique. Le virement possible de la section de fonctionnement à l'investissement et les amortissements viennent abonder le budget d'investissement de l'ordre de 117 000 €, ce qui représente 19 % du budget de fonctionnement. Cet autofinancement permet la réalisation des projets de la municipalité sans recours à l'emprunt pour 2023.

Subventions 2023

(€) TTC	Votées	Payées
TOTAL	15 000	10 567
ADMR	220	220
APE		
• Fonctionnement	500	500
• Être parent à l'ère du numérique	150	150
École		
• Caisse coopérative	150	150
• Intervenant musique	500	500
Foire du 11 novembre	350	350
MJC		
• Reversement part CAF	3 000	3 357
• Bibliothèque, fonds de livres	450	450
• Bibliothèque, déplacements	150	150
• La Fontaine aux livres	200	200
• Participation aux locations de la salle du Foyer	400	400
• Participation stage BAFA	300	300
• Participation séjours du LARJ	700	700
• Soutien au LARJ	3 150	
• Soutien aux activités	200	200
Ass. animation maison de retraite Saint-Héand	70	70
Avenir football pays de Coise	130	130
Cinéma des monts du Lyonnais	369	369
EPI de Grammond	50	50
OGEC (collège Saint-Héand)	88	88
Relais petite enfance	833	833
Mission locale	300	300
Fête du lait 2023	400	400
Classe verte au Bessat	500	500
Électriciens sans frontière (Ukraine)	200	200
Réserve	1 640	

FONCTIONNEMENT (€) TTC	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévisions 2023 ¹
RECETTES	666 659,40	578 838,00	633 796,14
Remboursements divers	66 921,25	19 419,42	
Produits de services	52 863,05	49 406,59	51 500,00
Impôts et taxes	315 119,73	331 550,92	338 000,00
Dotations	151 648,38	155 859,31	148 854,00
Loyers	14 171,05	18 121,75	20 613,80
Indemnités d'assurances et divers	57 649,74	7 202,09	1 256,25
Excédent année précédente	79 136,21	70 850,01	73 572,09
Excédent année suivante	-70 850,01	-73 572,09	



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Le plan de relance de Saint-Étienne Métropole (SEM)

Dans le cadre du plan de relance, SEM aide les communes de la métropole sur trois projets : possibilité d'aide de 50 % du reste à charge de la commune après déduction des subventions des autres financeurs. Les réalisations doivent avoir débuté avant fin juin 2024.

Pour Fontanès, deux plans de relance ont déjà été obtenus :

- **plan de relance 1** : bâtiment et abords du Rio pour un montant de **66 325,13 €** ;
- **plan de relance 2** : aménagements paysagers du bourg pour **115 000 €**.

Le dossier du **plan de relance 3** est en cours de montage : rénovation du bâtiment école/dojo/voirie.

SEM réalise des travaux de voirie, de réseaux électriques et de télécommunication dans le cadre d'une enveloppe budgétaire annuelle. Pour Fontanès en 2023, cette enveloppe a permis de financer :

- **l'enfouissement des réseaux du centre-bourg pour un montant estimatif de 63 400 €** ;
- **la réfection de la voirie place de la Mairie pour 42 000 €** ;
- **la réfection de la voirie rue du Cadran Solaire pour 50 000 €**.

En 2024, il est prévu la réfection des voiries de la rue du Sépulcre (au niveau du lotissement des Égaux).

Réalisés ou en cours à fin 2023 (€) TTC	
DÉPENSES réelles ou <i>prévues</i>	RECETTES réelles ou <i>prévues</i>
Passage en LED de l'éclairage public (55% SIEL ² , 45% Fontanès)	11 400 État (dotation d'équipement des territoires ruraux)
• reste à charge de la commune pour la zone nord du village	12 717
• reste à charge de la commune pour le centre-bourg	15 844
• reste à charge de la commune pour la zone sud du village	16 167
Changement de matériel informatique secrétariat de la mairie	3 010
Compléments des abords de la Maison d'assistants maternels	1 436
Divers travaux d'électricité	788
Achat de la maison 2 rue des Acacias	20 000
Changement du godet du chargeur du tracteur du service voirie	2 206
Changement du matériel de téléphonie fixe et d'internet du secrétariat	10 538
Aménagement paysager du centre-bourg (hors réfection des voiries)	230 000
Aménagement de rayonnage du bâtiment de stockage de la carrière	554
Changement d'une fenêtre au local commerce de la boulangerie	1 747
Derniers travaux de l'aménagement de la zone du Rio	10 270
Aménagements local cuisine de la Maison du Plâtre	13 000
	SEM (plan de relance n°2)
	57 500 Premier versement
	57 500 Deuxième versement
	50 000 Conseil régional (plan de relance)
	31 326 SEM (solde du plan de relance n°1)
	10 004 Conseil départemental (enveloppe territoriale)
	5 200 SEM (fond de concours)
	4 000 État (via <i>Près de chez vous</i>)

1 - Budget prévisionnel + décisions modificatives au 30/11/2023

2 - SIEL : Syndicat intercommunal des énergies de la Loire

EMPRUNTS À LONG ET MOYEN TERME (plus aucun emprunt à court terme)

Objet du prêt	Durée	Année	Capital de départ (€)	Taux (%)	Annuités 2023 (€)	Date de fin	CRD ¹ au 31/12/23 (€)
TOTAL					48 170,48		433 427,16
Commerce boulangerie	20 ans	2003	142 000,00	4,55 fixe	5 413,20	11/6/2023	0,00
Les Égaux + mur de soutènement Emprunt d'origine de 2012 renégocié en 2018	14 ans	2018	63 632,83	3,25 fixe	5 252,00	15/11/2032	43 450,38
Eaux pluviales	25 ans	2010	55 000,00	3,67 fixe	3 370,88	15/10/2035	32 699,39
Investissements 2013	20 ans	2013	230 000,00	3,76 fixe	16 378,08	25/7/2033	131 618,59
Achat terrain zone OAP ² le Sépulcre	15 ans	2015	42 500,00	1,55 fixe	3 180,92	30/4/2030	19 632,44
Maison du Plâtre	20 ans	2019	250 000,00	1,56 fixe	14 575,40	15/10/2039	206 026,36

En 2023, le remboursement de l'emprunt réalisé en 2003 pour la création de la boulangerie est terminé.

LE BUDGET BOIS

Fonctionnement

(€) HT	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévisions 2023 ³
DÉPENSES	8 545,30	6 294,09	14 356,31
Achats	437,00		
Entretien par l'Office national des forêts	3 877,33	2 007,70	11 156,31
Études			
Frais de gardiennage	30,08	30,08	1 100,00
Concours divers			100,00
Participation des agents de la commune			2 000,00
Réserves pour année suivante	4 200,89	4 256,31	
RECETTES	8 545,30	6 294,09	14 356,31
Excédent antérieur reporté	4 345,30	4 201,09	4 256,31
Vente de bois		2 093,00	10 100,00
Subvention d'exploitation			
Avance budget communal	4 200,00		

Investissement

(€) HT	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévisions 2023 ³
DÉPENSES	18 955,00	8 955,00	8 955,00
Remboursement budget communal	10 000,00		
Aménagement sentiers			8 955,00
Report pour année suivante	8 955,00	8 955,00	
RECETTES	18 955,00	8 955,00	8 955,00
Report année précédente	18 955,00	8 955,00	8 955,00

Dans les bois de Saint-Étienne Métropole, gérés par la commune :

- une coupe d'éclaircie dans les parties en feuillus a été réalisée en 2023, pour une recette prévisionnelle de 6 000 € ;
- après une première éclaircie de la plantation de douglas réalisée en 2018, une seconde sera réalisée cet hiver, pour une recette de 16 400 €.

Pour 2024, le conseil municipal, à la demande de la trésorerie, a décidé la fusion du budget bois avec le budget communal.

Bilan financier définitif de la création des sentiers (2018/2023)

Les aspects financiers de la création des sentiers de découverte de la forêt, réalisés en 2018-2019, sont enfin définitifs. En effet, la subvention de la région AuRA a été versée en 2023.

Merci à la commune de Saint-Héand d'avoir réalisé le portage financier de l'opération durant toutes ces années !

Le coût total de la création des deux sentiers est de 67 842,87 € à répartir entre les deux communes (41 % Fontanès et 59 % Saint-Héand).

La subvention de la région AuRA est de 54 274,30 € soit 80 % du coût des sentiers. Le reste à charge pour Fontanès est de 5 650,79 €.

En ajoutant les coûts de 7 424,48 € engagés par Fontanès, avant la signature de la convention avec Saint-Héand, **le reste à charge global pour la commune est de 13 075,27 €.**

1 - CRD : capital restant dû
2 - OAP : zone d'orientation et d'aménagement programmé
3 - Budget prévisionnel + décisions modificatives au 30/11/2023

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Fonctionnement

(€) TTC	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévisions 2023 ³
DEPENSES	1 923,01	2 414,45	4 802,92
Autres frais et divers			500,00
Indemnité régisseur	110,00	76,69	
Repas des Aînés ou colis	1 642,01	2 166,76	3 122,92
Cotisations Urssaf	171,00	171,00	180,00
Secours d'urgence	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES	1 923,01	2 414,45	4 802,92
Excédent année précédente	1 135,38	1 602,37	3 802,92
Subvention budget communal	2 000,00	4 000,00	1 000,00
Produits exceptionnels (dons)	390,00	615,00	
Excédent pour l'année suivante	-1 602,37	-3 802,92	

Il n'y a pas eu d'aide d'urgence en 2022.

Comme les autres années, le repas des Aînés a été organisé conjointement par le Comité des fêtes et le CCAS.

À la demande de la trésorerie et après vote du conseil d'administration, le budget CCAS sera intégré, dès le 1^{er} janvier 2024, au budget communal. Le CCAS n'existera plus, mais sera remplacé par une commission extra-municipale composée des mêmes membres jusqu'à la fin du mandat en 2026.

Le personnel communal

Merci aux agents qui œuvrent au quotidien.



Blandine Thizy
Agent de cantine, périscolaire



Nadège Poulat
Secrétaire de mairie



Manon Fayolle
Périscolaire, information, locations de salles, administratif



Danielle Poulat
ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)



Philippe Michon et Christophe Bonny
Agents d'entretien



Maryline Hernandez
Agent d'entretien, périscolaire

Prestataire de services

Secrétariat de mairie



Laurence Freycon

Emploi jeunes été



Fanny Giraud



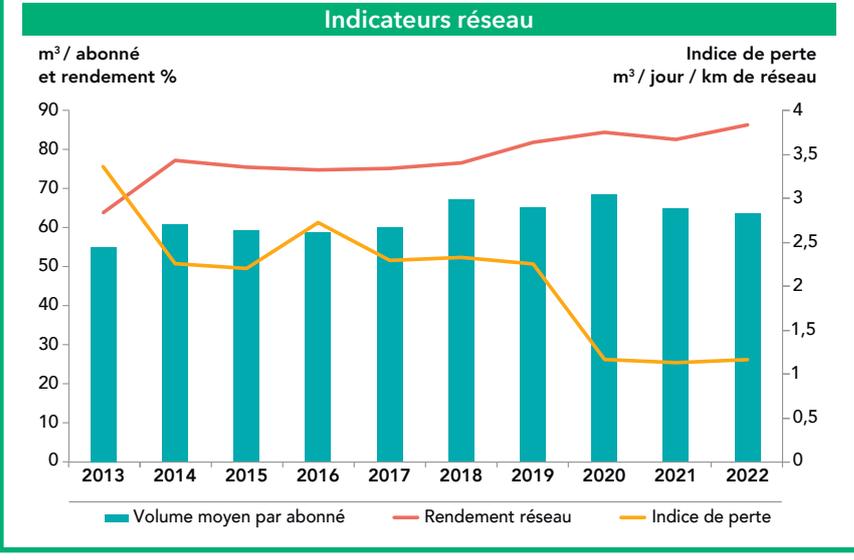
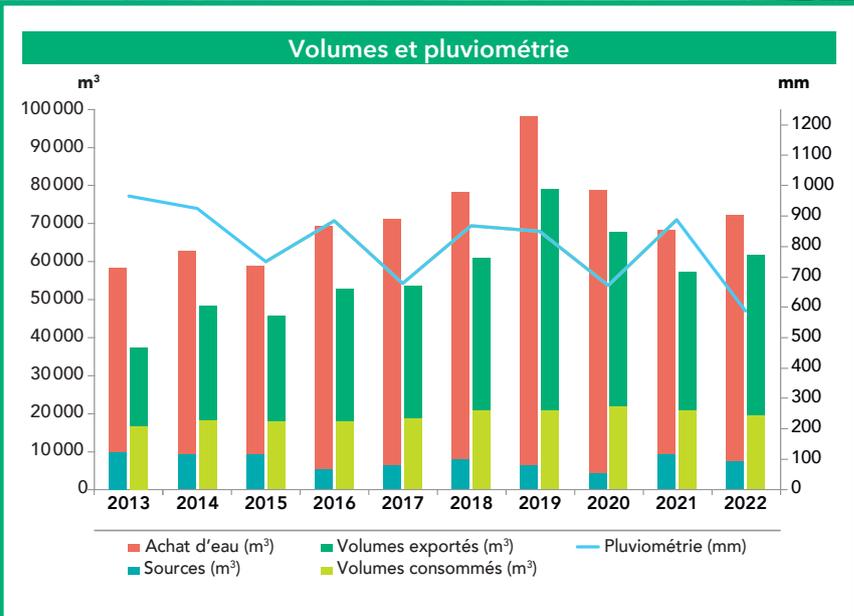
Noah Lawrence

Retour sur 2022, année de changement de délégataire

BILAN ANNUEL DE L'EAU

Ci-après, une synthèse des données de 2022, année où l'ancien délégataire Aqualter a été remplacé en octobre par Oélie Saur.

- **Les volumes « consommés »** transitant par Saint-Héand représentent 64 558 m³, en hausse de 10 % par rapport à 2021. Cette hausse s'explique par une année de sécheresse remarquable où la pluviométrie de 585 mm est la plus faible des 13 dernières années et de 34 % inférieur à celle de 2021.
- **La production des sources a baissé de 18 %** par rapport à 2021 et représente 7 529 m³ (environ 20 m³/j).
- **Les volumes distribués** sur la commune s'établissent à 18 596 m³. Ils sont **stables** par rapport à l'année 2021. Quant aux **volumes exportés** aux communes de Grammond et La Gimond, ils sont **en hausse** de près de 17 % et représentent 42 673 m³.
- Les principaux indicateurs du réseau de distribution sont :
 - le **rendement de 86,4 % qui est très bon** pour un réseau de type rural ;



- l'**indice de perte** qui, lui, est de 1,17 m³/j/km. Cet indice continue sa **baisse** depuis quelques années et indique que l'état du réseau est bon. Cependant, il y a toujours une marge de progression car c'est près de 27 m³ d'eau qui se perdent chaque jour dans le réseau soit plus que la production de nos sources de Terreplate.

D'IMPORTANTES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

C'est aussi dans un souci permanent d'amélioration et de sécurisation des réseaux, notamment pour limiter les fuites, que SEM et Oélie Saur ont engagé d'importants travaux cette année sur les réseaux des secteurs de Laurisse et du Fulchiron en les ramentant sur le domaine public (RM3 et voies communales) :

- **secteur de Laurisse** : 1 016 mètres-linéaires (ml) de canalisation ont été remplacées, depuis le chemin du Sépulcre (aux Égaux) jusqu'à Laurisse, y compris l'antenne des branchements de Roche Pacard ;
- **secteur du Fulchiron** : 5 230 ml de canalisation depuis La Pâqueroux jusqu'à la limite de La Gimond et Chevrières (au Cry) en renouvelant sur la commune les antennes des Imberts, La Verna, Malmonta, La Bâtie et du Fulchiron. Ce secteur, auparavant alimenté par le réservoir de La Pâqueroux, est désormais alimenté par celui de Sept Pins.

Ces travaux ont été réalisés de fin mai à fin décembre par l'entreprise Cholton pour un montant TTC de 244 000 euros pour le secteur de Laurisse et 847 000 euros pour celui du Fulchiron (hors branchement, à la charge du délégataire Oélie Saur).

Enfin un projet pour le château !

Depuis plusieurs années et après avoir réalisé de lourds travaux de réfection, Saint-Étienne Métropole (SEM) était à la recherche d'un porteur de projet pour le château de Fontanès dont elle est propriétaire depuis 1999.

Le 15 novembre, le bureau de SEM a validé la vente à un investisseur, la société Goodmatch, qui va le transformer en domaine hôtelier. Le lendemain, Frédéric Misiak, qui en est le directeur, est venu présenter son projet lors d'une réunion publique à la Maison du Plâtre.



Soucieux de préserver le site...

Frédéric Misiak

Voici les grandes lignes de ce projet :

- **un concept nature hybride** d'hébergement, restaurant, activités et animations à destination des tribus : famille, amis, entreprises ;
- **un engagement environnemental fort** pour préserver et pérenniser le site et être en adéquation avec les attentes de nos publics ;
- **un travail réalisé avec des acteurs locaux** : emplois créés, fournisseurs, producteurs et partenaires locaux du projet ;
- **un savoir-faire de l'équipe projet** qui en étant investisseur et exploitant garantit le projet sur le long terme. Une nouvelle offre multi-activités, multisites et multicibles à l'année pour une rentabilité optimale.

D'une superficie de 5,5 hectares, le château représentera une surface utile de 2 700 m² décomposée ainsi :

- **hébergement de 30 chambres** de 30 m² (dont certaines en suite familiale avec terrasse) et de **12 éco-lodges** en pleine nature de 18 ou 36 m² ;
- **salle de réception, de séminaire, un restaurant, bar, cuisine, des salons, des espaces de bien-être** (salle de sport, spa et fitness), **boutiques, bibliothèque, salle de musique, espaces activités, etc.**

L'investissement global représente plus de 8,6 millions d'euros.

C'est une chance pour Fontanès d'avoir, sur son territoire, un tel projet : il apportera une nouvelle dynamique économique à la commune, avec la création d'une quinzaine d'emplois à la clé, tout en laissant ouvert une grande partie du parc du château.

Les travaux doivent débuter en 2025 et l'ouverture est envisagée mi 2026.



Nouveau fonctionnement des déchèteries

Pour l'année 2024, les tournées de ramassage des ordures ménagères et de poubelle jaune restent inchangées (calendrier joint à ce bulletin).

Prochainement l'accès aux déchèteries sera contrôlé. Les personnes qui souhaitent y accéder devront préalablement inscrire leur véhicule sur le site de la métropole.

La mise en place de ce dispositif prendra effet au mois de mars.

Un flyer sera distribué dans les déchèteries.

AVANT DE TRIER, LA MEILLEURE FAÇON DE RÉDUIRE NOS DÉCHETS, C'EST DE NE PAS EN PRODUIRE !

QUELQUES ASTUCES ZÉRO DÉCHETS :

LIMITONS LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :

- surveillons les dates de péremption ;
- faisons des listes de courses ;
- achetons en juste quantité ;
- cuisinons les restes alimentaires.

RÉDUISONS NOS EMBALLAGES :

- achetons en vrac ;
- buvons de l'eau du robinet ;
- achetons local.

L'aménagement du centre-bourg, l'aboutissement d'un projet de longue date

L'aménagement du centre-bourg est une des priorités du mandat du conseil municipal.

Les premières réflexions, études et montage financier ont débuté en 2021.

À l'automne 2022, les travaux de renouvellement des réseaux humides et secs se sont déroulés.

À PARTIR DE JUIN 2023, LES TRAVAUX EN SURFACES ONT PRIS LE RELAIS

1. La démolition du local « bascule » afin d'aérer la place et permettre le stationnement



2. La création d'un espace végétalisé devant la Maison d'assistants maternels



3. La reprise complète du parvis de la mairie, intégrant une fontaine en circuit fermé, qui était également un vœu du conseil municipal des enfants



Le parvis de la mairie est coulé



Suppression des poteaux électriques

4. La refonte totale de l'espace paysager le long de la rue des Acacias avec la restauration de la Croix de Mission, la création de murets et de voies piétonnes



5. Les plantations

Fin novembre, les diverses plantations d'arbres et de massifs ont pu être réalisées. Environ 700 arbustes et plantes à massifs vivaces types géraniums, rosiers et graminées ont été plantés. Sept arbres, choisis à la pépinière Rey à Morancé (69), ont trouvé place sur ces espaces.

La rénovation de la voirie place de la Mairie a également débuté cette fin d'année et se poursuivra début 2024. La voirie de la rue de la Sibérie reste dans l'état en attendant les prochains travaux de réhabilitation du local voirie/école/dojo qui doivent débuter **en 2024**.



Revêtement provisoire rue de la Sibérie



BILAN FINANCIER : 208 555 €

Atelier Chomienne	14 044 €
Programmation et suivi des travaux	
Plateforme de publication	1 188 €
Publication des marchés publics	
Auralaw	275 €
Constat d'huissier	
Maçonnerie Tissot Bernard	16 670 €
Démolition du bâtiment et reprises	
Oélie	1 000 €
Reprise branchement d'eau potable	
GT Maçonnerie	4 833 €
Aménagement entrée de la MAM	
Laquet Loire Auvergne / Ets Dupré	149 973 €
Aménagements dont plantations	
Maçonnerie Chibout	7 472 €
Rénovation de la Croix de Mission	
Hydatec	8 850 €
Fontainerie	
SARL Moulard	3 250 €
Électricité	

Le financement est prévu avec une participation à hauteur de 50 % de SEM, via le fond de concours « plan de relance n° 2 », pour un montant probable de 105 000 euros. Le reste, environ 105 000 euros, est financé par la commune.

Permis de construire

- **Emmanuel Grayel**, changement de destination et aménagement d'une grange en habitation, 475 route de Chevières
- **Christian Thizy**, construction d'une maison individuelle, 617 rue Fontanesium
- **Benjamin Bruyas**, rénovation et extension d'une maison individuelle, 795 route de Sorbiers



Point de médiation numérique (PMN), un service proposé à Fontanès

Depuis plus d'un an, **Sarah Macardier, conseillère numérique, anime le service du PMN, ouvert dans votre mairie, tous les vendredis après-midi.**

Il s'agit de répondre à vos questions concernant le « numérique du quotidien » et de vous soutenir dans l'utilisation des outils tels que la tablette, l'ordinateur ou le téléphone.

Ce service public est gratuit.

Deux formules vous sont proposées :

- **des rendez-vous privés**, en mairie, tous les vendredis de 15h à 17h ;



Sarah Macardier

- **des ateliers collectifs**, à Saint-Christo-en-Jarez, avec une programmation trimestrielle. Ceux-ci sont ouverts aux habitants des quatre communes partenaires du PMN : Marcenod, Valfleury, Saint-Christo-en-Jarez et Fontanès.

En 2023, le service est fier d'avoir pu réaliser près de **580 accompagnements**, accueillir **300 participants** (de 7 à 97 ans) et proposer **63 ateliers collectifs**. Derrière la porte du PMN, vous trouverez de l'écoute, de la confidentialité et, surtout, de quoi vous rassurer pour devenir plus autonome avec le numérique.

Conseil municipal des enfants : place à la nouvelle équipe après une année riche en actions



Le conseil municipal des enfants 2023-2024

L'installation du troisième conseil municipal des enfants de la commune a eu lieu le 6 juillet.

Les quatre CM2 sortants ont fait place à cinq nouveaux élus. La nouvelle équipe est composée de : Capucine Schricke, Pauline Grange, Ethan Malosse, Arthur Mathevon, Mayssa Kernou, Ambre Gonon, Manon Di Rocco, Marine Bessy et Achille Hervet.

Ils sont accompagnés, dans leurs missions, par Manon Fayolle et des membres du conseil municipal.

Les neuf jeunes élus ont mené une réflexion sur leurs trois projets et actions de mandat :

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES DROITS DE L'ENFANT

Deux séances ont été consacrées à la préparation de cette journée :

- le 18 octobre, échange avec les enfants pour découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) par l'Organisation des Nations unies (ONU) suivi d'une activité ludique et d'une vidéo ;
- le 15 novembre, réflexion sur l'article 2 de cette convention concernant l'égalité filles-garçons.

À l'issue de ces séances, les enfants ont réalisé deux affiches sur les droits leur paraissant les plus importants, avant de se retrouver, le 22 novembre, à la Comète à Saint-Étienne, pour une après-midi conviviale d'échanges et de partage.

ACTION DE SOLIDARITÉ

Organisation, début 2024, d'une action de solidarité auprès des personnes âgées de la commune.

AMÉNAGEMENT DU REFUGE LPO*



Poursuite des actions d'aménagement du refuge LPO* du Rio par la mise en place, au printemps, d'une spirale aromatique en complément des réalisations du mandat dernier.



DIFFÉRENTS OU PAS ... ON A TOUS
LES MEMES DROITS!!!

Biodiversité

En créant un refuge LPO*, la collectivité s'est engagée à préserver la nature et à améliorer la biodiversité.

Pour cela un plan d'action concerté avec une gestion écologique des espaces verts a été mis en place (prairie fleurie, tonte différenciée...). Des aménagements favorables à l'accueil et à la circulation de la faune sauvage ont été réalisés.

Nichoirs

En 2021-2022, six nichoirs ont été posés dont certains ont été occupés cet été.

Hôtels à insectes

En 2022-2023, les enfants du CME (Ysée, Jules, Marine, Tylan, Ambre, Pauline, Chléophée et Achille) ont fabriqué puis garni de tiges creuses, cartons alvéolés, bûches, pailles... deux hôtels à insectes. Aussi utiles que décoratifs, ils les ont installés au refuge. Ces maisons à insectes offrent des emplacements à différentes périodes de l'année soit pour pondre soit pour l'hibernation des insectes (chrysopes, coccinelles, abeilles sauvages...). Ils attirent les auxiliaires du jardin, les insectes utiles à la pollinisation et à la lutte contre les pucerons.

Gîte à hérisson

Les enfants ont réalisé un gîte à hérissons qui servira d'abri et de lieu d'hibernation de mi-novembre à mi-février. La population du hérisson d'Europe a dramatiquement chuté et tend à disparaître de nos campagnes. Il doit faire face à de nombreux dangers : disparition des haies, empoisonnement, circulation routière... Il parcourt 2 à 3 km chaque nuit, son régime alimentaire se compose de vers, escargots, limaces, fruits et il aime l'eau.

Abri à écureuil

Un abri à écureuil a aussi été posé en hauteur dans un résineux qui lui permet d'être protégé du froid, de rester à l'écart des prédateurs (chats...) et de stocker de la nourriture.

À l'avenir, d'autres aménagements pourraient être ajoutés : gîte à lézards, spirale aromatique, panneaux pédagogiques. La LPO* devrait également proposer des animations.

*Ligue de protection des oiseaux

Energies : quel bilan, quelles actions ?

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'ensemble des points lumineux de l'éclairage public du village est désormais passé en LED ce qui diminue les consommations et génère des économies. En trois ans, nous sommes passés de 30 363 à 18 340 kWh soit une baisse de 40%.

L'éclairage des hameaux de Laurisse et du Pilon passera en LED dès 2024.



CADASTRE SOLAIRE

Le SIEL-Territoire d'énergie Loire déploie son cadastre solaire, réalisé par le bureau d'études Énergies Demain.

Grâce au cadastre solaire, les particuliers, les entreprises et collectivités disposent d'informations fiables et objectives avant de se lancer dans un projet.

Cet outil permet, en quelques clics, de connaître le potentiel solaire d'une toiture ou d'un parking et ainsi d'analyser l'intérêt technique et économique d'un projet de production solaire photovoltaïque ou thermique.

L'outil propose notamment une estimation de la production énergétique potentielle et des coûts d'investisse-

ment associés. Il permet également d'entrer en contact avec des acteurs du service public pour bénéficier d'un accompagnement objectif et qualitatif. Ainsi, il participe à la lutte contre les arnaques de démarchage.

L'étape suivante consiste à vérifier la faisabilité du projet, au regard des règles d'urbanisme.

Les capacités techniques de la toiture à supporter le poids des panneaux ainsi que la faisabilité du projet sont ensuite réalisées par un artisan agréé. Le cadastre solaire est gratuit, fiable et accessible à tous les ligériens, directement sur internet.



Cadastre solaire de la Loire
cadastre-solaire.siel42.fr

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Synthèse de la consommation des bâtiments mairie, école, Maison du Plâtre (en 2018 et 2019, la Maison du Plâtre était en travaux) :

		2018	2019	2020	2021	2022
Bois granulés	Consommation (kWh)			35 124	43 720	28 704
	Dépenses (€)			1 894	2 357	1 547
Plaquettes de bois	Consommation (kWh)	110 508	98 309	106 398	106 102	113 653
	Dépenses (€)	4 168	3 770	4 110	4 130	4 634
Électricité	Consommation (kWh)	31 161	20 344	29 071	35 030	32 690
	Dépenses (€)	4 582	3 489	4 750	5 745	5 655



La chaudière plaquettes de bois du bâtiment mairie / école

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

L'installation photovoltaïque sur les toits de la Maison du Plâtre est en service depuis 2020 et a produit 41 866 kWh sur l'année 2022 pour une installation nominale de 36 kWc (kilowatt crête).

Pour comparaison, la consommation électrique annuelle des bâtiments de la mairie, école et Maison du Plâtre a été de 32 690 kWh.

Celle du bâtiment du Rio a été mise en production en juin 2023, nous aurons donc les premiers relevés l'an prochain.



Bâtiment du Rio

Maison du Plâtre - Solaire photovoltaïque

- > **Création** : 16 janvier 2020
- > **Installation nominale** : 36 kWc
- > **Équipement** : 120 modules Voltec Tarka 300 Wc
- > **Surface** : 204 m²
- > **Orientation** : sud et ouest / Pente 22°
- > **Matériel** : 2 onduleurs SMA / 30 kVa

Équivaut à...

- 18** foyers alimentés (hors chauffage)
- 18 840** kg de CO₂ évités
- 279 107** km en voiture électrique

Espace petite enfance intercommunal : des échanges et des rencontres

Pour vous aider, votre commune met à votre disposition un Relais petite enfance (RPE).

Soutenu par la Caisse d'allocations familiales (CAF), il s'adresse aux assistants maternels, gardes à domicile, parents et enfants.

Les RPE sont des interlocuteurs privilégiés de la petite enfance sur l'ensemble du territoire, tant pour la recherche d'un mode de garde que pour des informations afférentes à celui-ci.

Pour la commune de Fontanès, cette structure associative intercommunale, basée à Saint-Héand, assure des permanences à la mairie le 4^e mercredi de chaque mois de 9 h à 11 h.

Elle propose aussi un temps collectif ouvert aux enfants avec leur accompagnant, le 2^e jeudi de chaque mois, de 9 h à 11 h, à la Maison du Plâtre. Celui-ci permet aux enfants de découvrir la vie en collectivité en douceur, d'avoir accès à un espace d'éveil, d'explorations, d'activités et de rencontres et aux assistants maternels la possibilité d'être mis en relation avec les parents, de rencontrer leurs collègues et d'autres professionnels de la petite enfance...

Outre les activités habituelles du relais, différents temps forts ont marqué la vie de *L'Île des Enfants*...

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une nouvelle convention a été mise en place pour les assistants maternels, avec différentes avancées pour leur profession.

Cette nouvelle convention a donné lieu à beaucoup de questions et à différentes rencontres pour expliquer les nouvelles dispositions et leurs répercussions.



LES PETITS AU MUSÉE...

Quand les espaces culturels accueillent les jeunes enfants, cela permet de belles visites. En avril, 17 enfants accompagnés de leur référent se sont rendus au Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne... que de découvertes sensorielles ! Des petits ateliers olfactifs, auditifs et visuels attendaient les enfants dans chaque salle visitée. Une première plébiscitée et appelée à être renouvelée...



FORMATION

En 2023, plusieurs assistants maternels du secteur ont suivi une formation intitulée *Prendre soin de soi pour prévenir l'épuisement professionnel*. Une formation bienvenue après ces années de crise sanitaire où les assistants maternels ont été très sollicités.

GROUPE « CRÉATIONS »

Le travail s'est poursuivi et cette année a vu la réalisation d'un sac à histoires. Celui-ci se promène de village en village lors des temps collectifs. Les enfants adorent lorsque les adultes le sortent pour leur chanter des comptines, leur raconter des histoires...

JOURNÉE DES ASSISTANTS MATERNELS ET DES DROITS DE L'ENFANT

Début décembre, avec le soutien financier de la CAF, du Département, des communes, et en partenariat avec les relais de Saint-Priest-en-Jarez, Sorbiers/La Talaudière, Saint-Etienne/Saint-Jean-Bonnefonds et La Fouillouse, nous avons eu le plaisir de recevoir *Le moulin des sons* pour des ateliers :

- construction d'instruments de musique ;
- séances musicales ;
- manipulations de graines.

Les enfants sont venus accompagnés de leurs parents et/ou de leur assistant maternel. Ils ont exploré les divers ateliers, découvert différentes sonorités et matières, expérimenté leur voix, et leur dextérité...

C'est par un voyage musical, suivi d'un repas partagé entre professionnels, enfants et parents, que cette rencontre s'est clôturée. Une petite bulle en apesanteur dans ce monde mouvementé, un avant-goût de fêtes de fin d'année.

Le relais souhaite à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes !



RPE « L'Île des Enfants »

9 rue de l'Avenir
42570 Saint Héand
04 77 30 93 82

espacepetiteenfance.stheand@orange.fr

Informations pratiques :

fontanes-42.fr
> Au quotidien / Petite enfance

Autres événements notables de 2023...

Visite du député Emmanuel Mandon



Rebouchage des nids de poule



12 tonnes d'enrobé à froid pour l'entretien des chemins communaux

Inauguration du bâtiment du Rio



En présence de Marie-Christine Thivant (présidente du SIEL), Yves Partrat (conseiller départemental), Denis Barriol (vice-président de SEM), Michel Gandilhon (maire), Laurence Bussière (conseillère régionale), Emmanuel Mandon (député), Pierre Simone (SIEL), Jean-Claude Tissot (sénateur)

Coupe des sapinières



400 stères coupées et valorisées
Entreprise Sebso - Vente du bois : 6 481€

Réfection du pont de La Guichardière



Entreprise Coiro - Montant : 59 000 €



Le projet de rénovation du bâtiment école / dojo / voirie



Vue de la cour de l'école



Vue depuis la rue de la Sibérie

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Réfection de la voirie rue du Cadran Solaire



Entreprise Colas - Montant : 50 000 €

Tour d'horizon des services périscolaires

Les services périscolaires de Fontanès s'adressent aux familles ayant des enfants scolarisés sur la commune.

La volonté de la Municipalité est de répondre aux besoins du plus grand nombre.

La restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont deux services gérés par la Municipalité. Ils sont indispensables à la pérennité de l'école qui compte cette année 54 élèves.

La gestion des inscriptions à ces différents services est assurée par Manon Fayolle, animatrice. En fonction de l'effectif, elle réalise les plannings d'encadrement.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce service concerne :

- **l'accueil du matin**, tout en douceur, de 7h15 à 8h30, heure de prise en charge des enfants par les enseignantes ;
- **le temps méridien** de 11h30 à 13h30 ;
- **le soir après l'école**, de 16h30 à 18h30.

Ce service, animé par **Manon, Maryline et Blandine**, est en partie subventionné par la CAF (Caisse d'allocations familiales). La commune a fait le choix d'établir une facturation du temps d'accueil au quart d'heure pour apporter plus de souplesse aux parents.

Le nombre d'enfants accueillis le matin est en moyenne de 6. Le soir, cet effectif dépasse régulièrement 12.



Maryline Hernandez à la table des petits

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les menus hebdomadaires sont élaborés par Blandine Thizy en collaboration avec deux élus. Ils incluent un repas végétarien. Ils sont établis pour une durée comprise entre deux périodes de vacances scolaires.

Les repas de qualité, équilibrés et de saison sont préparés sur place. Les commandes des produits frais (légumes, fruits, produits laitiers...) sont effectuées chaque semaine, autant que possible, auprès de fournisseurs ou producteurs locaux.

Les repas sont pris dans la salle du restaurant scolaire, équipée de tables adaptées aux plus petits. Ils sont servis par la cuisinière. En fonction des effectifs, un ou deux agents de la commune, parfois des élus, viennent l'aider et apportent une attention particulière aux plus petits.

Cette dernière année, nous constatons une hausse du nombre d'enfants inscrits avec une moyenne de 27, parfois l'effectif monte jusqu'à 35.

Le prix du repas à la charge des familles est calculé en fonction du quotient familial (tarif entre 3,05 et

4,41 euros). La restauration scolaire est financée pour un tiers par les familles et les deux tiers par la commune.

Le montant des dépenses pour la restauration scolaire comprend l'achat des denrées alimentaires, les frais de personnel, ainsi que les coûts liés au bâtiment (investissement, entretien, énergie...).

L'ensemble des services périscolaires est aussi un engagement humain, avec des agents impliqués ayant à cœur de remplir leurs missions pour le bien des enfants et répondre aux attentes des familles.

Ces services sont aussi un lieu propice aux échanges et à l'apprentissage de la vie en collectivité où se créent les conditions favorables à l'entraide et au partage.



Rue de l'École

L'équipe éducative



Flora Santangelo

Enseignante de CP, CE et directrice



Mireille Desporte

Enseignante de CM



Élisabeth Delorme

Enseignante de Maternelle



Danielle Poulat

ATSEM (Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles)



Priscilla Riouffreyt

AESH (Accompagnant d'élèves
en situation de handicap)



Tous au rugby !

Classe de CP/CE1/CE2



Bonjour à tous,

L'année dernière, à l'école, nous les CP, CE1 et CE2, avons participé à des séances de rugby. C'était les mardis avec la maîtresse Flora et trois entraîneurs : Bruce, Guillaume et Corentin. On s'entraînait à la zone de loisirs. On a appris les plaquages, à faire des passes vers l'arrière et à marquer des essais.

En fin d'année, on a fait un tournoi de rugby à Andrézieux. Il y avait plein d'écoles qui représentaient les diffé-

rents pays : pour notre classe c'était les Îles-Fidji. Il y avait l'Angleterre, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, l'Australie. On avait constitué deux équipes, une avec Guillaume et une avec Fabien (les parents accompagnateurs).

Avant chaque match, on faisait le Cibi pour impressionner nos adversaires, c'est comme le Haka des Néo-Zélandais mais chez les Fidjiens. On a joué plein de matchs de rugby. Pour la tenue, le haut était blanc et le bas était noir, comme les rugbymen professionnels de l'équipe des Fidji.

On a tous gagné des médailles !

Le spectacle de chants de l'école

MATERNELLE

Pendant plusieurs mois, les trois classes de l'école ont travaillé le chant avec Bertrand, intervenant en musique. Cette année, les chansons étudiées par les deux classes élémentaires racontaient les aventures du Soldat rose, devenu bleu... En passant par « Le blues du rose » ou « Le cheval à bascule », tous les personnages seront en tout cas « Amis à jamais » !

Ce travail, en association avec une classe de l'école de Grammond, a été présenté aux familles au mois de juin.



La classe maternelle vous en dit plus...

Le spectacle s'est bien passé !

Nous avons participé au spectacle de chants de tous les enfants de l'école de Fontanès et d'une classe de Grammond.

Au début du spectacle, on essayait de ne pas faire de bruit en attendant que les gens s'installent. On était caché derrière le rideau.

Nous avons chanté deux chansons « Blanc, blanc, blanc » et « Wa, wa, wa ». C'était trop bien quand on chantait avec Bertrand.

C'était impressionnant parce qu'il y avait plein de monde.

Pour écouter les grands, on était sur des tapis. Les grands ont bien chanté. On a bien aimé applaudir.

À la fin du spectacle, on est remonté sur scène, les parents nous ont applaudis.



Sur le rideau de fond de scène, on avait accroché un bateau, une vague et le soldat rose. C'est nous qui avons fait les décors du spectacle !

Sortie scolaire au zoo de Saint-Martin- la-Plaine

Le lundi 15 mai 2023, la classe maternelle et la classe de CM1-CM2 sont parties à l'Espace zoologique de Saint-Martin-la-Plaine. Jérôme et Séverin, deux parents d'élèves, ont accompagné la sortie.

Une partie de la journée a été consacrée à un atelier, différent et adapté pour chaque classe. Par la suite, la visite libre du zoo, a permis aux enfants de découvrir tous les animaux du parc.

Nos jeunes Fontaniots ne se sont pas laissés décourager par une météo un peu fraîche. L'enthousiasme et la curiosité de tous ont balayé les nuages. Dynamisés par le plaisir de visiter avec les copains et copines, les enfants ont sillonné avec ardeur les allées du zoo et se sont passionnés pour les animaux, curieux d'en savoir plus sur leur mode de vie et leur environnement. Cette visite faisait bien-sûr suite à un travail en classe sur le monde animal, thème transversal de l'année pour la classe de maternelle.

La visite et les ateliers, animés par des soigneurs du parc, ont aussi fait réfléchir les enfants aux menaces qui pèsent sur la faune mondiale. Les plus grands, notamment, ont abordé les principales causes de danger.



LA CLASSE DE CM1-CM2 PARTAGE SES RÉACTIONS

À propos de la déforestation, nous avons appris que la forêt amazonienne est détruite pour planter des arbres qui produisent de l'huile de palme ou pour élever des milliers de vaches. La déforestation est pratiquée à différents endroits de la planète, notamment sur l'île de Madagascar, où vivent les lémuriens qui ne subsistent que sur cette île (espèce endémique).

La forêt est aussi détruite pour extraire des pierres qui servent à fabriquer les smartphones, les consoles...

Quand on s'est retrouvé face aux animaux et que les soigneuses nous ont expliqué tout cela, nous avons encore plus été sensibilisés à ce qui pourrait arriver et à notre avenir.

Nous avons été étonnés et choqués quand elles nous ont expliqué qu'il n'y aurait peut-être plus de gorilles dans la nature d'ici 10 ou 15 ans, si nous continuons comme aujourd'hui.

Les animatrices nous ont raconté l'histoire de Pamela, une femelle gorille du parc. Ses parents ont été tués par des braconniers et Pamela a grandi sans ses parents. Lorsqu'elle est devenue maman de Digit, elle n'a pas su s'en occuper car elle n'avait jamais vu sa mère s'occuper d'elle.

À notre niveau, nous avons envie d'essayer d'améliorer les choses, par exemple en évitant d'acheter des produits contenant de l'huile de palme. Quand nous aurons l'âge d'avoir un téléphone, nous prendrons un appareil reconditionné ou un téléphone ancien qui sert juste à téléphoner. Nous essaierons de le garder le plus longtemps possible.

LA CLASSE MATERNELLE :

Dans le cadre de l'atelier *Qui mange quoi*, la classe maternelle a participé à deux jeux :

- n°1 : trouver l'animal et son régime alimentaire ;
- n°2 : donner à manger aux animaux.

Ensuite, nous avons travaillé sur les plumes : nous avons chacun une plume différente, le monsieur nous présentait une plume et nous levions la main si nous avions la même.

Nous avons caressé des morceaux de fourrure faite de poils :

- celle d'un tigre : elle a des rayures, ses poils sont un peu durs ;
- celle d'une panthère : sa fourrure est toute douce, elle a des tâches noires entourées de marron.

Nous avons aussi caressé un gros lézard, il a des écailles comme les reptiles et les poissons.

Pendant la visite, nous avons vu une hyène, elle mange de la viande d'animaux déjà tués. Le lynx a des oreilles pointues et est carnivore. Le lion aussi est carnivore, il dort beaucoup ; c'est la lionne qui chasse. Nous avons vu des singes. Ils mangeaient des fruits et des légumes. La soigneuse nous a dit qu'ils criaient pour prévenir les autres animaux qu'un singe était malade et qu'il avait été emmené à la clinique vétérinaire.

Ensuite, en classe, nous avons regardé la vidéo de l'adoption de Digit et Gincko par les fondateurs du zoo.



QUIZ : Quel écocitoyen êtes-vous ?

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes, petits et grands, sur les questions environnementales, nous vous proposons cette année, en guise de dossier, un jeu. Ça tombe bien, c'est les fêtes et l'occasion de jouer en famille (et d'apprendre !).

Il s'agit d'un quiz qui porte sur les quatre thèmes suivants :



LE CLIMAT & LA BIODIVERSITÉ



LE RECYCLAGE



NOS MODES DE VIE



LES RESSOURCES NATURELLES

Certaines questions concernent directement notre commune et seront donc faciles si vous avez bien lu les bulletins annuels.

Amusez-vous bien !

Questionnaire élaboré à partir de culturegreen.veolia.com et sielTE42



Règles du jeu

- À chaque bonne réponse, vous cumulez les points, certaines questions sont éliminatoires.
- Comptez vos points, celui qui perd a un gage (faire la vaisselle, débarrasser la table, sortir les poubelles...).
- Retrouvez les réponses et explications en pages 26 à 31

Questions



L'ABEILLE, MEILLEURE AMIE DE L'HOMME ?



1 | Quelle part de notre alimentation devons-nous aux pollinisateurs ?

- 0.3 %
- 3 %
- 33 %
- 333 %

 / 1



2 | De quel autre super-pouvoir disposent les abeilles ?

- Être un bio-indicateur
- Annoncer la pluie

 / 1



3 | Quel a été le taux de mortalité des abeilles, en France, au printemps 2021 ?

De 0 à 100 %, une marge d'erreur de 5 % est tolérée.

 / 2

UN JARDIN ÉCOLO, L'ALIMENTATION DE DEMAIN



1 | Quels sont les principes de base du jardin écoresponsable ?
(Plusieurs réponses possibles)

- Économiser l'eau
- Utiliser des pots biodégradables
- Utiliser des moyens bio pour lutter contre les désagréments et nuisibles
- Préserver la biodiversité

 / 1



2 | La coccinelle se nourrit de pucerons. Est-elle plus vorace au stade adulte ou larvaire ?

- Au stade adulte
- Au stade larvaire

 / 2



3 | Lequel de ces aliments contient le plus de protéines ?

- La salade
- Le bœuf
- Le grillon

 / 1



4 | Qui sera le plus grand consommateur de protéines d'insectes à l'avenir ?

- Les poissons
- L'être humain
- Le bétail

 / 2

POINTS GAGNÉS

QUIZ

Quel écocitoyen êtes-vous ?

LA NATURE, PREMIER LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ?



4 | Quelles solutions fondées sur la nature peuvent être utilisées pour traiter l'eau ?
(Plusieurs réponses possibles)

- Les enzymes issues de l'amidon de pomme de terre
- Les racines de certaines plantes
- Les fibres inspirées des pattes et poils d'araignée
- Les écorces d'arbres

 / 2

5 | Il existe des plantes capables de dépolluer les sols.

- Vrai
- Faux

 / 1

6 | Quels sont les bienfaits des zones végétalisées installées à la sortie des stations d'épuration ?
(Plusieurs réponses possibles)

- Favoriser l'accueil de la biodiversité
- Servir de « tampon » pour éviter l'érosion des berges

 / 1



CONSOMMATION D'EAU : EN AVEZ-VOUS CONSCIENCE ?

1 | À l'heure actuelle, la moitié de l'humanité souffre, chaque année, du manque d'eau au moins...

- 1 semaine
- 2 semaines
- 3 semaines
- 1 mois

 / 2

2 | Combien de baignoires remplies d'eau faut-il pour produire 1 tonne de blé ?

- 50
- 500
- 5000

 / 1

3 | Combien de litres d'eau potable, par jour, chaque Français consomme-t-il en moyenne ?

- 9
- 39
- 149
- 219

 / 1

4 | Combien de litres d'eau sont nécessaires pour produire un jean ?

- 1000 litres
- Plus de 7000 litres
- Pas besoin d'eau

 / 2

DERRIÈRE NOS CLICS, L'ENFER NUMÉRIQUE ?

5 | L'écosystème numérique mondial est à l'origine de...

- 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), soit le double du transport aérien
- 19 % des émissions de GES, soit l'équivalent du secteur de l'industrie et de la construction
- 41 % des émissions de GES, soit l'équivalent de la production d'électricité

 / 2

6 | La pollution numérique provient pour l'essentiel...

- de la consommation des data centers
- de la fabrication des appareils
- de l'utilisation des réseaux

 / 2

7 | Un like...

- est sans conséquence
- pollue un « chouïa »

 / 2

5 | Quelle part des Français se dit attentive à sa consommation d'eau ?

De 0 à 100 %, une marge d'erreur de 10 % est tolérée.

 / 2

6 | Sur la commune, les sources de Terreplate, produisent environ 25 000 litres d'eau par jour. En comparaison, quelle quantité d'eau perdons-nous, chaque jour, dans nos 22 km de réseau ?

- Environ 1000 litres
- Environ 10 000 litres
- Environ 20 000 litres

 / 2



8 | Quelle est la pratique numérique des particuliers la plus émettrice de GES ?

- Le streaming vidéo
- Les réseaux sociaux
- Les mails

 / 1

9 | J'offre plus de débit, j'évite l'engorgement des réseaux, je promets un bond technologique et de nouveaux usages, qui suis-je ?

- La fibre optique
- La 5G
- La low tech

 / 2

7 | Un pack de 6 bouteilles d'eau de 1,5 l coûte environ 1,5 €. Pour le même prix, à Fontanès, quelle quantité d'eau du robinet puis-je consommer ?

- Environ 10 l, l'eau du robinet étant quasiment le même prix que l'eau en bouteille
- Environ 40 l, l'eau du robinet étant 4 fois moins chère que l'eau en bouteille
- Environ 100 l, l'eau du robinet étant 10 fois moins chère que l'eau en bouteille
- Environ 400 l, l'eau du robinet étant 40 fois moins chère que l'eau en bouteille
- Environ 1000 l, l'eau du robinet étant 100 fois moins chère que l'eau en bouteille

 / 2

TRANSFORMER NOS DÉCHETS EN ÉNERGIE, C'EST POSSIBLE ?

1 | Quelle est la quantité de déchets ménagers produite chaque année dans le monde ?

- 500 millions de tonnes
- 1 milliard de tonnes
- 2 milliards de tonnes

 / 2



2 | Incinérés, nos déchets peuvent devenir...

- une épaisse fumée noire
- de l'énergie
- rien, ils disparaissent

 / 1

3 | À quoi peut servir l'énergie verte ainsi produite ? (Plusieurs réponses possibles)

- À l'alimentation des réseaux de chauffage
- À l'alimentation des foyers en électricité
- À l'alimentation des réseaux français et européen d'électricité
- À l'alimentation des transports en commun

 / 1

4 | Quels types de déchets peuvent être valorisés énergétiquement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Les déchets ménagers
- Les déchets industriels et commerciaux
- Les boues des stations d'épuration
- Les déchets radioactifs

 / 3

5 | Combien faut-il de tonnes de déchets pour obtenir l'équivalent énergétique de deux tonnes de fioul ?

- 1 tonne
- 2 tonnes
- 3 tonnes
- 4 tonnes
- 8 tonnes

 / 2

6 | Quel pays européen est aujourd'hui le champion d'Europe de l'incinération ?

- L'Allemagne
- La France
- Le Royaume-Uni
- Le Danemark
- La Grèce

 / 1

7 | À Fontanès, lorsque ma poubelle de déchets recyclables (sac jaune) est pleine, je la sors... (Attention réponse éliminatoire !)

- quand le sac est plein et que ça déborde
- la veille au soir du jour de collecte
- quand j'ai le temps
- n'importe quand, le camion poubelle ne passe jamais le même jour

 / 3

QUIZ

Quel écocitoyen êtes-vous ?

LES BIODÉCHETS, DES TRÉSORS DANS NOS POUBELLES ?



8 | En France, quelle est la part des biodéchets dans l'ensemble des ordures ménagères ?

De 0 à 100 %, une marge d'erreur de 5 % est tolérée.

/ 3

9 | Quels sont les principaux bénéfices de la valorisation des biodéchets ?
(Plusieurs réponses possibles)

- La production d'énergies renouvelables
- La fabrication de compost
- La fabrication de nouvelles nourritures pour les animaux

/ 1

10 | À quoi sert ce qu'on appelle le compostage ?
(Plusieurs réponses possibles)

- Réduire des déchets
- Fertiliser des sols
- Soutenir la biodiversité
- Alimenter des plantes

/ 1



TRANSFORMER L'EAU EN VOLT, ON Y CROIT ?

8 | Quelle part représente l'énergie hydraulique dans la production mondiale d'électricité ?

- 6 %
- 16 %
- 26 %

/ 1

9 | À quoi peut servir l'énergie produite dans les stations d'épuration ?
(Plusieurs réponses possibles)

- Faire rouler des bus
- Chauffer des écoles
- Chauffer des piscines
- Faire cuire ses pâtes

/ 2

7 | De combien pourrait s'élever le niveau de la mer d'ici 2100 ?

- 0,5 mètre
- 1 mètre
- 2 mètres

/ 1

MER ET OCÉAN, QUELLES CONSÉQUENCES ?

8 | Face au dérèglement climatique, quelle sont les 3 côtes françaises les plus vulnérables ?

- La côte méditerranéenne
- La côte atlantique
- La côte bretonne
- La côte normande

/ 1



9 | En France, au niveau national, le trait de côte (limite entre mer et terre), est...

- stable
- en recul
- en avancée

/ 1

10 | Pour changer, il faut investir. D'ici 2030, le niveau d'investissement mondial dans l'économie verte doit être...

- 2 fois plus important
- 3 à 6 fois plus important
- 10 fois plus important

/ 2



LA VOITURE ÉLECTRIQUE EST-ELLE ÉCOLOGIQUE ?

10 | Quel est le mode de transport le plus émetteur de gaz à effet de serre en Europe ?

- Le transport aérien (national)
- Le transport maritime
- Le transport ferroviaire
- Le transport routier

 / 1

11 | D'ici à 2050, l'Europe vise une réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les transports de combien par rapport à 1990 ?

De 0 à 100 %, une marge d'erreur de 10 % est tolérée.

 / 3

12 | De quand date la première voiture électrique ?

- 1834
- 1918
- 1945
- 1990

 / 1

13 | Quel est le principal atout de la voiture électrique pour l'environnement ?

- Son moteur ne pollue pas lorsqu'elle roule
- Elle est silencieuse
- Son coût à l'utilisation est moindre par rapport à un véhicule thermique
- Elle nécessite peu d'entretien

 / 1

14 | À partir de combien de kilomètres la voiture électrique devient-elle vertueuse sur le plan écologique ?

- Dès le 1^{er} km
- De 10 000 à 20 000 km
- De 20 000 à 30 000 km
- De 30 000 à 40 000 km

 / 2

15 | Aujourd'hui, 10 millions de véhicules électriques sont en circulation dans le monde. En 2030, on en comptera...

- 2 fois plus
- 3 fois plus
- 5 fois plus
- 10 fois plus

 / 2

POINTS GAGNÉS

LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES



11 | Où le refuge LPO* est-il implanté à Fontanès ?

- Dans le parc du château
- Au Grand Bois
- Au Rio

 / 1

12 | Quel pourcentage d'espèces animales en France est menacé d'extinction à court ou moyen terme ?

De 0 à 100 %, une marge d'erreur de 15 % est tolérée.

 / 3

13 | La population d'hirondelles de fenêtres a diminué de 42 % en 20 ans. Où pouvons-nous en voir au village de Fontanès ?

- Dans le parc du château
- Sur la place de la Mairie
- À la Maison du Plâtre
- Au cimetière

 / 1

14 | Dans l'Hémisphère Nord, la couche d'ozone devrait être totalement régénérée...

- d'ici 2030
- d'ici 2060
- d'ici 2090
- jamais

 / 2

* Ligue de protection des oiseaux



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

10 | Aujourd'hui, nous consommons plus de bois que la forêt peut produire.

- Vrai
- Faux

 / 2

12 | Le bois-énergie diminue les approvisionnements du bois d'œuvre.

- Vrai
- Faux

 / 2

11 | Le bois-énergie crée peu d'emplois.

- Vrai
- Faux

 / 1

13 | L'exploitation du bois impacte la biodiversité.

- Vrai
- Faux

 / 1

QUIZ

Quel écocitoyen êtes-vous ?

ET LES TRADITIONS VITICOLES DANS TOUT ÇA ?



15 | Lesquels de ces éléments liés au réchauffement climatique peuvent avoir un impact sur le vin ?
(Plusieurs réponses possibles)

- La hausse des températures
- Un rayonnement du soleil plus fort
- L'augmentation de la sécheresse
- La multiplication des événements climatiques extrêmes

/ 2

16 | En 30 ans, en France, le réchauffement climatique a déjà avancé les vendanges... Mais de combien de jours, semaines ou mois ?

- 5 jours
- 3 semaines
- 2 mois

/ 2

17 | Si la température augmentait en moyenne de 2 °C dans le monde, quel pourcentage des terres viticoles pourrait disparaître de la surface du globe ?

- 36 %
- 46 %
- 56 %
- 66 %

/ 3

POURQUOI LA 5G ?

16 | À quoi la 5G doit-elle servir ?
(Plusieurs réponses possibles)

- À inventer de nouveaux services
- À télécharger beaucoup plus vite
- À développer la télémédecine
- À optimiser le trafic routier

/ 2

17 | La 5G sera utile pour la médecine du futur.

- Vrai
- Faux

/ 1

PLASTIQUES : LE 7^E CONTINENT

11 | Qu'est-ce que le « 7^e continent » ?

- Un continent de plastique récemment découvert
- Une zone d'accumulation de plastique dans le Pacifique
- Une décharge à ciel ouvert dans les îles du Pacifique

/ 1

12 | Quelle est la quantité de débris plastiques à la surface des océans ?

- 500 milliards
- 2500 milliards
- 5000 milliards

/ 1

13 | Parmi les déchets plastiques retrouvés en mer, quelle est la part de déchets liés à l'activité maritime ?

- 20 %
- 50 %
- 80 %

/ 1



14 | Quels sont les déchets plastiques les plus présents dans les océans ?

- Les couverts
- Les emballages
- Les bouteilles
- Les pailles
- Les sacs

/ 2

15 | Chaque année, en Méditerranée, on compte 200 millions de touristes, quel est le taux de croissance de la pollution marine associé ?

- 15 %
- 30 %
- 40 %

/ 1

DE PLUS EN PLUS DE CATASTROPHES NATURELLES ?



18 | En 2030, par rapport à 2010, le nombre de victimes d'inondations pourrait être multiplié par...

- 2
- 3
- 4

/ 2

19 | Combien de catastrophes naturelles ont été attribuées au dérèglement climatique entre 1970 et 2019 ?

- 5 000
- 8 000
- 11 000

/ 3

20 | Selon les prévisions de la Banque Mondiale, en 2050, le nombre de réfugiés climatiques pourrait atteindre...

- 116 millions
- 216 millions
- 316 millions

/ 2



RECYCLAGE DES PLASTIQUES : MIRACLE OU MIRAGE ?

16 | Quelle quantité de plastique est produite chaque seconde dans le monde ?

- 1 tonne
- 10 tonnes
- 100 tonnes

 / 2

17 | Quel est le secteur qui utilise le plus de matières plastiques ?

- La construction (BTP)
- Les fabricants d'appareils électriques et électroniques
- L'ameublement
- Les loisirs, les sports
- L'automobile
- L'agriculture
- Les emballages

 / 2

18 | En moyenne, en combien de temps un produit fabriqué à partir de plastique devient un déchet ?

- Moins d'1 mois
- 6 mois
- 18 mois
- 3 ans

 / 1

19 | Quel est le taux de recyclage des emballages en plastique en France ?

De 0 à 100 %, une marge d'erreur de 5 % est tolérée.

 / 2

20 | Combien de kilos de pétrole brut économise-t-on avec une tonne de plastique recyclé ?

- 200 kg
- 600 kg
- 1 tonne

 / 2

POINTS GAGNÉS

21 | Combien de bouteilles plastiques sont nécessaires pour fabriquer ces objets ?

Complétez les réponses avec : 1/2 - 2 - 15 - 48

- bouteilles pour une couverture
- bouteilles pour un pull
- bouteilles pour une montre
- bouteille pour un stylo

 / 2

22 | Quels sont les leviers pour renforcer la filière du recyclage du plastique et en faire une économie circulaire ? (Plusieurs réponses possibles)

- Repenser la conception et la fabrication des produits en plastique
- Améliorer les technologies de recyclage
- Augmenter le nombre d'infrastructures de recyclage en Europe
- Mieux trier les plastiques pour augmenter la collecte

 / 1



PHOTOVOLTAÏQUE, UNE ÉNERGIE MAGIQUE ?

14 | Les panneaux solaires ont d'abord été utilisés dans l'espace.

- Vrai
- Faux

 / 1

16 | Quelle est la durée de vie des panneaux solaires ?

- 5 à 10 ans
- 10 à 20 ans
- 20 à 30 ans

 / 1

15 | Quelle est la part d'électricité produite en France issue du photovoltaïque ?

De 0 à 20 %, une marge d'erreur de 3 % est tolérée.

 / 3

17 | Les panneaux solaires ne produisent plus rien après 25 ans.

- Vrai
- Faux

 / 2

18 | Les panneaux solaires sont remplis de terres rares.

- Vrai
- Faux

 / 1

19 | Les panneaux solaires ne produisent pas tout le temps.

- Vrai
- Faux

 / 1

20 | D'ici 2050, par combien la France souhaite-t-elle multiplier sa production d'électricité photovoltaïque ?

- 2
- 5
- 8
- 10

 / 3

Réponses & explications



LE CLIMAT & LA BIODIVERSITÉ

1 | 33 % de la production de nourriture mondiale est liée au butinage des pollinisateurs.

Privé de plat principal ? C'est un peu la part que représente l'activité des pollinisateurs dans votre alimentation.

2 | L'abeille est un bio-indicateur.

Les abeilles, très sensibles à la qualité de leur environnement, sont de véritables bio-indicateurs et peuvent nous indiquer tout naturellement si l'environnement s'améliore ou se dégrade.

3 | Au printemps 2021, le taux de mortalité des abeilles, en France, a atteint 25 %.

Pour repère, le taux de mortalité naturel se situe entre 5 et 10 %. Cette surmortalité est liée à une activité humaine néfaste (agriculture intensive, utilisation massive de pesticides, artificialisation des sols, etc.).

4 | Les 4 solutions sont justes.

Certaines enzymes issues de l'amidon de pomme de terre peuvent être utilisées comme pièges moléculaires pour filtrer les bactéries.

Certaines plantes, cultivées sous serre, ont un système racinaire qui peut se développer dans les eaux usées et qui contribue à les dépolluer, avec l'aide de coquillages, escargots, crevettes ou bactéries qui s'y développent.

Les membranes apportent aussi des solutions pour traiter les eaux usées : les araignées se nettoient les yeux en utilisant de micro-brosses à poussières et à particules. Leur forme a inspiré les scientifiques pour mettre au point un matériau absorbant très efficace.

Enfin, pour traiter l'eau, il est possible d'utiliser des écorces d'arbres, très performantes pour retenir les particules métalliques.

Des solutions innovantes utilisant les propriétés disponibles dans la nature.

5 | Vrai, des plantes sont capables de capter et extraire les métaux polluants présents dans la terre ou les zones humides.

Claude Grison, une chercheuse française, a fait cette découverte. Cette technique 100% naturelle, appelée « éco-catalyse », permet d'isoler les métaux captés dans les feuilles mortes et de les réutiliser pour produire des médicaments ou des cosmétiques.

6 | Les 2 réponses sont justes.

Positionner des zones humides, comme des prairies ou des mares, à la sortie des stations d'épuration favorise l'accueil de la biodiversité. Ces zones végétalisées jouent aussi un rôle de « tampon » qui absorbe les fortes pluies et réduit l'érosion des berges.

7 | Si rien ne change, le niveau de la mer pourrait s'élever d'1 mètre d'ici 2100 ?

Le GIEC¹ le répète depuis des années : le niveau des mers monte. Il a augmenté de 20 cm depuis 1900 et cette hausse s'accélère. Elle est passée de 1,3 mm par an avant 1971 à 2,7 mm par an depuis 2006.

8 | La côte atlantique, la côte bretonne et la côte normande sont les plus vulnérables.

Sur les 864 communes françaises jugées vulnérables aux submersions marines, 126 sont considérées comme prioritaires. Elles se situent en majorité sur les côtes atlantiques et de la Manche. Le département le plus touché est, de loin, le Finistère, avec 23 communes concernées.

9 | En France, le trait de côte est en recul.

L'érosion naturelle touche 22% des 20 000 kilomètres de littoral. 650 km sont concernés, dont 270 km reculent à une vitesse moyenne de 50 cm par an. Aucun littoral français n'est épargné.

10 | Dans son rapport publié en 2022, le GIEC¹ invite à multiplier par 3 à 6, d'ici 2030, les flux financiers destinés à diminuer les GES².

Avec la fiscalité écologique et le marché du carbone, l'investissement est

le 3^e levier économique déterminant pour réussir la transformation écologique et lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

11 | À Fontanès, le refuge LPO³ est implanté au Rio.

En créant ce refuge, la commune s'est engagée à préserver la nature et à améliorer la biodiversité.

12 | En France, 35 % des espèces animales sont menacées d'extinction.

Soit plus d'un tiers, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ce phénomène classe malheureusement notre pays dans la liste rouge des 10 nations hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : au total, 2005 espèces menacées au niveau mondial sont présentes sur notre territoire, en métropole et en outre-mer.

13 | À Fontanès, vous pouvez observer des hirondelles de fenêtres sur la place de la Mairie.

D'une manière générale, on peut les voir dans les rues du centre-bourg (rue Fontanesium, rue de l'École...). Leurs nids sont visibles sous les toits des bâtiments mairie, bibliothèque et aussi MAM.

Cette hirondelle, présente partout en France, est une migratrice qui revient de ses quartiers d'hiver africains en mars. Elle niche en milieu urbain sur les façades des bâtiments et autres constructions. Les causes de son déclin : la disparition des insectes, la perte d'habitat sur les zones de reproduction et d'hivernage, la raréfaction des supports disponibles pour les nids, la sécheresse responsable du manque de boue pour construire les nids...

Cette espèce est intégralement protégée depuis 2009.

14 | Dans l'hémisphère Nord, la couche d'ozone devrait être totalement régénérée d'ici 2030.

Depuis la mise en œuvre du Protocole de Montréal en 1987, les émissions de CFC (chlorofluorocarbones) ont diminué de plus de 98 % ! C'est une excellente nouvelle qui montre l'efficacité d'actions concrètes prises à

l'échelle mondiale pour protéger l'environnement, et leurs conséquences en chaîne positives.

15 | Les 4 éléments peuvent avoir un impact sur le vin.

Ils ont une influence sur la **sucrosité** du vin, son **degré d'alcool**, ses **arômes** ou, tout simplement, sur la **quantité** qu'il est possible de produire.

16 | Le réchauffement climatique a déjà avancé les vendanges de 3 semaines en moyenne.

Bien malin celui qui saura prédire quand auront lieu les vendanges dans 30 ans. Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'il y a 30 ans, le grand rendez-vous des vendanges était de fin septembre à début octobre. Désormais, il a lieu entre le 5 et le 15 septembre.

17 | 56% des terres viticoles du monde pourraient disparaître.

Selon la National Academy of Sciences, c'est un scénario possible si la température augmentait en moyenne de 2 °C. La faute à quoi ? Principalement à **l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes** : sécheresses, orages, gel de printemps...

18 | Selon le World Resources Institute, il y aura 2 fois plus de personnes victimes d'inondations en 2030 qu'en 2010.

Le coût économique des biens endommagés, lui, devrait tripler, passant de 157 milliards de dollars par an en 2010 à 535 milliards en 2030. Au-delà des inondations, sans lutte contre le dérèglement climatique, ce sont aussi les séismes, les ouragans, les tempêtes hivernales, les sécheresses ou encore les incendies qui gagneront en fréquence et en intensité.

19 | Entre 1970 et 2019, 11 000 catastrophes naturelles ont été attribuées au dérèglement climatique.

Elles ont entraîné plus de **2 millions de morts et des dégâts matériels à hauteur de 3 640 milliards de dollars**. Au rythme d'un par jour en moyenne, le nombre de cataclysmes d'origine météorologique, climatique ou hydrologique, a été **multiplié par 5** et a causé en moyenne 115 décès par jour.

20 | Sans action, d'ici à 2050, 216 millions de migrants climatiques fuiront leur foyer.

Ce chiffre est issu du rapport de la Banque Mondiale publié en septembre 2021. Les causes : la famine, des températures humainement insoutenables, le manque d'eau, la montée des eaux. Des foyers de migration climatique interne pourraient également apparaître, dès 2030, et se développer jusqu'en 2050.

NOS MODES DE VIE

1 | Les 4 réponses sont justes.

Point besoin d'être grand savant pour réveiller le talent de jardinier écoresponsable qui sommeille en chacun de vous. **La règle est simple : rien ne se perd, tout se transforme.**

2 | La coccinelle est plus vorace au stade larvaire.

C'est à ce moment-là qu'elles sont le plus efficaces pour lutter contre les pucerons. Après avoir dévoré environ 60 pucerons par jour, elles se transformeront en adultes puis pondront leurs œufs et le cycle recommencera.

3 | À quantité égale, le grillon contient 3 fois plus de protéines que le bœuf.

Ne vous fiez pas à la taille ! Servi sur son lit de verdure, il représente un régime de choix : **100 grammes de grillons couvrant plus de la moitié des besoins quotidiens** en protéines d'un adulte de 70 kg.

4 | Les farines issues d'insectes représentent une alternative pour l'élevage de certains poissons.

Réussir la transition alimentaire des animaux d'élevage est un enjeu majeur pour la planète.

L'aquaculture représente aujourd'hui plus de la moitié des poissons consommés dans le monde et cette part pourrait doubler d'ici 2030.

Or, 20 % de la pêche mondiale sert aujourd'hui à l'alimentation animale et l'aquaculture a massivement recours aux farines de poissons. Ainsi, les farines issues d'insectes représentent

une alternative cohérente qui permettrait de **privilégier les poissons pour l'alimentation humaine et diminuer les tensions sur les espèces aquatiques.**

5 | Le secteur du numérique est responsable de 4 % des émissions de GES² mondiales.

C'est le double de l'aérien civil. Vous pourriez bientôt réfléchir à 2 fois avant de surfer sur internet ! Un like par-ci, un clic par-là, ces comportements associés à l'univers virtuel paraissent anodins mais ils ont pourtant un impact bien réel sur la planète.

6 | La pollution numérique provient à 79 % de la fabrication des appareils.

Par exemple, dans l'ordre de leur empreinte carbone : les téléviseurs, les ordinateurs portables, les smartphones, les box internet, les écrans et les consoles de jeux.

7 | Le moindre like pollue.

Oui, le virtuel a un coût matériel. Un simple like envoyé depuis votre smartphone mobilise une immense infrastructure construite par l'homme. Traversant les 7 couches de fonctionnement d'Internet, votre notification, voyagera autour du monde, ou plutôt dans un inframonde empruntant des câbles sous-marins, des antennes téléphoniques et des data centers implantés jusque dans le cercle arctique.

8 | Le streaming vidéo représente 1% des émissions de GES² à l'échelle mondiale et 20% des émissions liées au numérique.

C'est un coût écologique faramineux, chiffré à 300 millions de tonnes de CO₂, selon un rapport de The Shift Project. Quand vous visionnez la saison 4 de votre série préférée jusqu'au milieu de la nuit, vous ne pensez pas que 10 heures de film HD (haute définition) consomment davantage de données et d'énergie que l'intégralité des articles en anglais de Wikipédia.

1 - GIEC : Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

2 - GES : gaz à effet de serre

3 - LPO : Ligue de protection des oiseaux

Réponses & explications

9 | Je suis la 5G.

Villes intelligentes, usines 4.0, télémédecine, agriculture connectée, voiture autonome, Internet des objets (IoT), c'est l'ensemble de notre quotidien que promet de révolutionner la 5G (5^e génération de systèmes mobiles). Cette technologie de rupture **offre un débit 10 fois supérieur à la 4G, réduit le temps de latence** (délai de transmission) et **promet une fiabilité de communication**.

10 | Le transport routier est le plus émetteur de GES¹ en Europe ?

Rouler, c'est polluer. Les voitures, les camionnettes, les camions, les bus... génèrent 71 % des émissions globales de GES¹ du secteur des transports en Europe. Le reste provient essentiellement de la navigation (13,5 %) et de l'aviation civile (14,4 %).

En France, le parc routier compte 45 millions de véhicules dont **85 % de voitures particulières**. Ces dernières sont **responsables de 50 % des émissions de GES¹ du secteur des transports**, soit le double des poids lourds.

11 | Le Pacte vert européen vise à réduire de 90 % les émissions dues au transport d'ici à 2050.

Pour lutter contre la pollution automobile, la fin des ventes de véhicules neufs essence et diesel est déjà programmée pour 2035. Une mesure qui **concerne 450 millions de citoyens européens** et qui devrait accélérer le passage aux véhicules électriques.

12 | En 1834, la première voiture électrique est inventée, sous la forme d'un train de petite taille.

La commercialisation de la première voiture électrique date de 1852. Au début du XX^e siècle, les performances de la voiture électrique continuent encore de progresser mais, dans les années 20, le moteur thermique, bon marché, plus autonome et plus léger, supplante l'électrique.

13 | La voiture électrique ne pollue pas lorsqu'elle roule.

Dessine-moi une voiture écologique ! Contrairement à la voiture thermique, essence ou diesel, la voiture électrique **ne brûle pas de carburant et ne rejette donc pas de polluants dans l'atmosphère**, tels que les particules fines, les hydrocarbures et autre CO₂. C'est la raison pour laquelle Bruxelles a décidé que les véhicules électriques deviendront les seuls autorisés sur le marché du neuf à partir de 2035.

L'électrique a un autre avantage de taille, il est **plus silencieux**, seulement 56 décibels en ville, soit le bruit d'un lave-vaisselle.

Mais ces atouts ne suffisent pas à rendre la voiture électrique vertueuse pour la planète. Comme pour tous les véhicules, ses pneus et ses freins restent, par exemple, émetteurs de particules. Il faut aussi mesurer les émissions de GES¹ en amont et en aval de sa mise en circulation, pour en faire le bilan complet.

14 | La voiture électrique devient vertueuse à partir de 30 000 à 40 000 kilomètres roulés.

Cette estimation du cabinet Carbone 4 correspond à une utilisation de 2 à 3 ans pour un véhicule moyen. **Sur sa durée de vie, la voiture électrique va parcourir 200 000 km et émettre 3 à 4 fois moins de CO₂ qu'une voiture thermique.**

Pour mesurer l'empreinte carbone d'une voiture électrique, il faut comptabiliser les émissions de GES¹ sur l'ensemble de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières à la fin de vie.

15 | En 2030, on comptera dans le monde 10 fois plus de véhicules électriques en circulation.

Le nombre de voitures électriques devrait dépasser les 100 millions. Cela pose évidemment la question de la fabrication des batteries à grande échelle, à partir de matières premières qui se raréfient et dont les conditions d'extraction posent de sérieuses questions. Le recyclage des batteries est donc un enjeu essentiel pour limiter les émissions de CO₂, mais aussi pour préserver les ressources et soutenir notre souveraineté industrielle.

16 | Toutes les réponses sont bonnes !

Les terrains de jeu de la 5G sont nombreux ! Elle se présente comme une technologie de rupture.

17 | Vrai, c'est déjà le cas en Corée du Sud.

Le Samsung Medical Center et l'opérateur KT Corp. ont développé conjointement un service médical innovant alimenté par la 5G.



LE RECYCLAGE

1 | Chaque année, sur Terre, nous produisons plus de 2 milliards de tonnes de déchets.

De quoi remplir 820 000 piscines municipales ! Et encore, il s'agit uniquement des déchets solides, tels que la nourriture, les plastiques et les détritiques divers, gérés par les municipalités. C'est dire, si l'on inclut les déchets industriels ou médicaux, les déchets électroniques, ou encore ceux du BTP, **la quantité astronomique des déchets que l'on produit !**

Les habitants et commerçants américains produisent, de loin, le plus de détritiques : 773 kg par habitant et par an, soit 7 fois plus que les Éthiopiens, les moins producteurs. Les Français en génèrent 573 kg par habitant et par an.

2 | S'ils ne sont pas recyclés ou mis en décharge, les déchets peuvent être incinérés et transformés en énergie.

L'incinération d'une tonne d'ordures ménagères produit de l'énergie sous forme de chaleur (2000 kilowatts/heure thermiques) ou d'électricité (400 à 500 kilowatts-heure). **Une alternative aux combustibles fossiles !**

3 | L'énergie verte ainsi produite peut servir à tout ça !

Chauffer une ville, fournir l'électricité aux habitants, faire fonctionner les transports en commun, alimenter les réseaux français et européen d'électricité, autant d'utilisations concrètes de **l'énergie thermique ou électrique produite par l'incinération des ordures ménagères.**

4 | Hormis les déchets radioactifs, tous les autres types de déchets cités peuvent être valorisés énergétiquement.

Produits par les ménages, l'industrie ou l'agriculture, **de nombreux déchets ont une valeur énergétique.** Les déchets industriels et commerciaux, comme les goudrons, les hydrocarbures ou les solvants usagés, ou encore les boues des stations d'épuration et les déchets médicaux, sont coïncinérés avec les déchets ménagers et peuvent chauffer votre ville ou votre foyer.

5 | Pour obtenir deux tonnes de fioul, il est nécessaire d'incinérer 8 tonnes de déchets.

De quoi chauffer une maison de 100 m² pendant une année. En 2018, en France, la valorisation énergétique des déchets a permis **une économie de 1,6 milliard de litres de fioul.**

6 | Le Danemark fait figure de champion d'Europe de la production d'électricité et de chaleur par habitant.

Il compte 30 usines qui consomment 3,5 millions de tonnes de déchets par an, pour produire 5 % des besoins domestiques en électricité et 20 % de la chaleur.

Pour autant, il ne faut pas crier victoire trop vite ! À raison de 845 kg de déchets par habitant et par an, **les Danois sont également les champions de la production de déchets...**

7 | À Fontanès, évidemment, je sors ma poubelle la veille au soir du jour de ramassage.

Si vous avez juste, bravo ! Vous pouvez continuer à sortir les sacs... mais si vous avez faux, c'est pas bien, vous êtes punis et devez recopier 2 fois le règlement concernant les déchets !

8 | Selon l'ADEME, 32 % des ordures ménagères sont des biodéchets.

Soit autant de déchets qui pourraient être valorisés ! Cela représente pour chaque ménage l'équivalent de **83 kg par an.**

9 | Les 3 réponses sont des bénéfiques.

La valorisation des biodéchets, permise par le tri, est d'abord source de **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, mais pas que... Grâce au **compostage** ou à la **méthanisation**, les biodéchets deviennent des énergies renouvelables, des engrais et même de la nourriture pour les animaux.

10 | Le compostage contribue à réduire des déchets, fertiliser des sols, soutenir la biodiversité et alimenter des plantes.

Le compostage est une technique de valorisation des biodéchets créant un cercle vertueux pour la nature. Grâce à ce procédé, **la quantité de biodéchets peut être divisée par 3 !**

11 | Le « 7^e continent » est une zone d'accumulation du plastique dans le Pacifique.

Cette notion correspondant à un vortex géant dans lequel s'accumulent des déchets plastiques. Il y a plusieurs zones d'accumulation sur le globe. La plus grande zone se situe dans le Pacifique Nord et représente **6 fois la surface de la France.** C'est un monstre de plastiques !

12 | 5 000 milliards de débris plastiques flottent dans les océans.

C'est l'équivalent de 269 000 tonnes de déchets. Alors qu'ils couvrent plus de 70 % de la surface de la planète, les océans sont devenus des immenses dépotoirs à ciel ouvert.

13 | 20 % des déchets plastiques sont liés à l'activité maritime.

80% sont d'origine terrestre et vont de la terre à la mer. La plupart finissent par s'échouer sur les côtes sous l'effet des courants et des marées. **Les côtes australiennes, le golfe du Bengale et les côtes méditerranéennes sont particulièrement touchées.**

14 | Les emballages sont les plus présents, ils représentent 13% des objets retrouvés.

La plupart, n'étant pas biodégradables, restent dans les océans **des centaines d'années**, affectant les animaux marins qui y vivent.

15 | À eux seuls, les touristes visitant la Méditerranée génèrent une augmentation de 40 % des déchets marins l'été.

Il y a le ciel, le plastique et la mer... Le bassin méditerranéen abrite 150 millions de personnes qui font partie des plus gros producteurs de déchets urbains solides, **entre 208 et 760 kg par an et par habitant.**

16 | 10 tonnes de plastique sont produites chaque seconde dans le monde.

Le plastique fait partie de notre quotidien. Il dure longtemps, il est résistant, léger et malléable, ce qui permet de lui donner la forme dont on a besoin. Ces qualités en font une matière idéale pour de nombreux produits industriels ou de notre vie de tous les jours.

17 | En France, le secteur de l'emballage (tout confondu, pas seulement alimentaire) est le premier utilisateur de matières plastiques.

C'est un peu plus que la moyenne européenne, où **40 % du plastique est utilisé pour fabriquer des emballages.** Léger et bon marché, le plastique est devenu le matériau privilégié pour emballer nos produits.

18 | En moyenne, un produit plastique devient un déchet en moins d'1 mois.

60 % des déchets plastiques que nous produisons chaque année en France sont des emballages. Ils sont, pour la plupart, **à usage unique** et ont donc une durée de vie très courte !

Les plastiques ont parfois une fin de vie dramatique. Beaucoup échappent à la collecte, terminent dans la nature et font beaucoup de dégâts. En plus de gâcher nos paysages, ils peuvent bloquer les cours d'eau, augmenter la transmission de maladies comme le paludisme et tuer poissons, oiseaux et mammifères marins.

1 - GES : gaz à effet de serre

Réponses & explications

19 | En France, le taux de recyclage des emballages en plastique est d'environ 25 %.

Il approche les 33 % en Europe !

Tous les plastiques ne sont pas encore recyclables. Au démarrage de la collecte sélective dans les années 90, la France a priorisé le recyclage du verre, du carton, du métal et des bouteilles et flacons en plastique (composés de PET et PEHD).

20 | Avec une tonne de plastique recyclé, on économise 600 kilos de pétrole.

L'utilisation de plastiques recyclés permet d'économiser les ressources en pétrole et gaz naturel, de faire des économies d'énergie et d'éviter de polluer les milieux naturels. Actuellement, on estime que **6 % du pétrole utilisé dans le monde sert à fabriquer du plastique**. Un chiffre qui devrait grimper à 20 % d'ici 2050.

21 | Il faut : 48 bouteilles pour une couverture, 15 bouteilles pour un pull, 2 bouteilles pour une montre, 0,5 bouteille pour un stylo.

60 % des bouteilles en PET² sont recyclées! Le recyclage du plastique permet de fabriquer de nombreux objets de la vie courante. Une fois recyclées, les bouteilles et flacons plastiques transparents redeviennent de la fibre textile utilisée pour rembourrer les couettes, les peluches, etc.

22 | Toutes les réponses sont bonnes !

Chacun ses déchets ! 7,3 millions de tonnes de déchets plastiques du Japon, des USA et de l'UE ont été expédiées vers les ports chinois. La Chine, n'étant pas la poubelle du monde, a fermé ses portes en 2017, révélant le manque d'infrastructures de recyclage en Europe.

Trier, c'est une des clés ! Plus on trie ses déchets, plus on peut les recycler.



LES RESSOURCES NATURELLES

1 | Chaque année, la moitié de l'humanité souffre du manque d'eau au moins un mois par an.

L'eau, si précieuse, est plus rare qu'on ne le croit souvent. Le manque d'eau est une réalité extrêmement préoccupante pour l'Humanité et va s'aggraver selon les experts du GIEC¹. **42 à 79 % des bassins d'eau du monde entier devraient être affectés de façon critique d'ici à 2050.** La part de la population soumise à une sécheresse extrême passerait de 3 % à 8 % d'ici 2100. Il nous faut donc, pour répondre à nos besoins, utiliser nos ressources en eau avec parcimonie.

2 | Pour faire 1 tonne de céréales, il faut 5 000 baignoires.

Ce sont 1 000 m³ d'eau, qui proviennent de la pluie, des nappes phréatiques, des cours d'eau ou de l'humidité du sol. Cette quantité d'eau invisible, utilisée pour fabriquer un bien de consommation, est appelée « eau virtuelle ».

3 | Chaque Français utilise en moyenne 149 litres d'eau potable par jour.

C'est l'estimation de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, en 2020. Cela correspond à une consommation domestique de 54,3 m³ par habitant et par an.

4 | 7 000 à 10 000 litres d'eau sont nécessaires pour fabriquer un jean.

Les jeans, c'est la douche froide... **285 douches** précisément ! 1/3 est utilisé pour la culture du coton, le reste sert à la production du tissu.

5 | 90 % des Français se disent attentifs à leur consommation d'eau.

Les Français sont aujourd'hui massivement engagés dans les économies d'eau. C'est le fait d'une prise de conscience. **Aujourd'hui, 64 % des Français craignent une pénurie d'eau**, contre 32 % en 1996. Cette inquiétude a pris naissance avec la canicule de 2003. Peu à peu, les consommateurs ont adopté des gestes pour une utilisation plus sobre de l'eau.

6 | À Fontanès, nous perdons environ 20 000 litres par jour.

Bien que notre réseau soit plutôt de bonne qualité, les fuites représentent un volume de plus de 20 m³/j, d'où les travaux réalisés cette année sur le réseau d'eau potable.

7 | À Fontanès, pour 1,5 €, je peux consommer environ 400 litres d'eau du robinet.

À Fontanès, bien que l'eau soit la plus chère de la métropole, elle reste **40 fois moins chère que l'eau en bouteille**. Cependant ce n'est pas une raison pour la gaspiller !

8 | L'énergie hydraulique représente 16 % de la production mondiale d'électricité ?

Eau hisse... **L'énergie hydraulique est la 3^e source d'énergie la plus utilisée dans le monde pour produire de l'électricité (16,2 %)**, derrière le charbon (40 %) et le gaz (21 %) mais devant le nucléaire (10,1 %). En France, l'énergie hydraulique représente la première énergie renouvelable électrique (83 % de l'électricité renouvelable).

9 | L'énergie produite dans les stations d'épuration peut servir à tous ces usages.

C'est une très bonne nouvelle ! Cela permet de limiter ou d'éviter le recours aux énergies fossiles et donc les émissions carbone.

10 | Faux, tout le bois prélevé ne représente que la moitié de l'accroissement naturel de la forêt en France.

En 2020, la forêt couvre 17 millions d'hectares métropolitains soit 31 % du territoire, c'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture. **La superficie forestière s'accroît fortement depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle.** On estime qu'elle est passée d'environ 9 millions d'hectares en 1830 à 14,1 millions d'hectares, en 1985.

Et pour les années à venir, il n'est pas envisagé d'augmenter le prélèvement pour le bois de chauffage domestique. Tous les déchets de bois sont récupérés pour faire des granulés. Tout est optimisé au maximum.

11 | Faux, le bois génère 3 à 4 fois plus d'emplois que les énergies fossiles !

De plus, ces emplois sont **créés localement** afin de développer l'économie rurale.

12 | C'est faux, le bois-énergie est un sous-produit de la sylviculture, du moins quand les forêts sont gérées durablement.

Si les projets de construction, de charpente et de menuiserie diminuent, le **prélèvement en bois-énergie diminue** également. La plupart du temps, le bois-énergie est issu des résidus de travaux de la sylviculture. L'exploitant réalise des éclaircies : il va couper quelques arbres pour en laisser pousser d'autres qui ont un potentiel valorisable plus important pour du bois d'œuvre notamment.

13 | Vrai, l'exploitation du bois impacte la biodiversité.

Exploiter la forêt nécessite de structurer la filière et de l'exploiter de façon industrielle. Même dans une forêt gérée durablement, la mécanisation est fortement utilisée et va impacter la biodiversité (création de pistes forestières, destruction des habitats...).

La commune de Fontanès chauffe une grande partie de ses bâtiments avec du bois en remplacement du fioul :

- la mairie et l'école, depuis 2017, avec du bois plaquette qui provient du Pilat, sauf le local des employés de voirie (électrique) et l'appartement au-dessus de l'école (inutilisé) ;
- la Maison du Plâtre, depuis 2019, avec des granulés de bois, fournis par une usine de la Haute-Loire ;
- l'eau chaude des bâtiments est principalement produite avec des ballons thermodynamiques.

Le commerce et son appartement, ainsi que les salles paroissiales sont chauffés au gaz et l'église au fioul.

14 | Vrai, les panneaux solaires ont d'abord été utilisés par la recherche spatiale.

Trop coûteux pour les particuliers, à leur création dans les années 1950, mais résistants à des conditions extrêmes, les panneaux solaires ont été choisis afin d'équiper les satellites qui avaient

besoin d'une énergie durable. **Dès 1958, le premier satellite à énergie photovoltaïque** est lancé et les premiers panneaux solaires sont fixés sur le satellite *Explorer 6* un an après.

15 | Seuls 3 % de la production française d'électricité proviennent de l'énergie solaire en 2021.

C'est 2 fois moins que l'éolien et 20 fois moins que le nucléaire. Bien loin du Honduras et ses 13 % d'électricité issus du photovoltaïque.

16 | Les panneaux solaires ont une durée de vie de 20 à plus de 30 ans.

Et ce n'est pas leur seul avantage ! L'énergie solaire est **inépuisable et disponible gratuitement** en très grande quantité. La phase d'exploitation et la production d'électricité au moyen de panneaux photovoltaïques n'est **pas polluante**. Et les panneaux sont de plus en plus recyclables.

17 | Faux, un panneau en fonction depuis 25 ans produit encore 80 % d'électricité par rapport à son rendement optimal.

Au fur et à mesure de la production d'électricité et de la durée d'utilisation, le **rendement des panneaux solaires diminue**. Cependant, on estime que cette baisse est de l'ordre de 0,81 % de rendement tous les ans.

18 | Faux, en 2019, une étude de l'ADEME confirme que les panneaux solaires photovoltaïques installés en France ne contiennent pas de terres rares.

Sur le marché français, 90 % des panneaux sont fabriqués à partir de silicium, extrait de sable ou de quartz. Les 10 % restants utilisent d'autres métaux difficilement recyclables (qui ne sont pas des terres rares) comme le tellure, le cadmium ou l'argent. Le silicium provient de la silice, un élément présent partout sur le globe y compris en France où existent plusieurs carrières.

19 | Vrai, le solaire photovoltaïque est une énergie dite « intermittente » ou « variable ».

En effet, les cellules photovoltaïques qui valorisent l'irradiation solaire ne produisent de l'électricité qu'en

une journée. Pour équilibrer la production en fonction des besoins, la France dispose, par ailleurs, d'autres moyens pour piloter sa production électrique comme les centrales hydrauliques, très réactives.

20 | D'ici 2050, la France souhaite multiplier par 10 sa production d'électricité photovoltaïque.

Début 2022, la France a annoncé vouloir décupler, d'ici 2050, la production d'énergie photovoltaïque. Si certains jugent la marche trop lente, elle n'en est pas moins haute, en réponse à une demande toujours plus grande d'électricité sur le territoire et à l'objectif de 40 % d'électricité issue d'énergies renouvelables d'ici 2030.

Sur la commune de Fontanès, depuis 2018, ce sont 35 particuliers et professionnels qui ont installé des panneaux photovoltaïques en toiture.

La commune, elle-même, a mis en place, avec le concours du SIEL (Syndicat intercommunal des énergies de la Loire), deux installations de 36 KwC chacune, la première en 2019 sur le toit de la Maison du Plâtre, la seconde sur le bâtiment du Rio en 2022. Leur production est supérieure à la consommation totale en électricité des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

1 - GIEC : Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

2 - PET : polyéthylène-téréphtalate

Évaluez-vous...

Votre nombre de points :

Moins de 50 points

Il est temps de vous y mettre, la planète a besoin de vous !

Entre 50 et 100 points

Encore un petit effort, vous êtes presque un expert...

Plus de 100 points

Si vous n'avez pas triché, vous êtes un expert, bravo !



La vie du village

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Une nouvelle organisation dans l'association



Cette année 2023 est toute particulière pour l'association puisque David Pitaval a souhaité transmettre le flambeau après 17 années de présidence.

Nous le remercions chaleureusement pour le temps, l'énergie et le dévouement qu'il a investi dans la vie de notre association.

Stanislas Grange est devenu le nouveau président pour les trois années à venir. Au sein du conseil d'administration, il est accompagné de :

- Stéphane Bruyas (vice-président),
- Jean-Michel Brosse (trésorier),
- Thomas Thizy (secrétaire),
- Vincent Thizy, Maxime Relave, André Galland, Thierry Bruyas et Christophe Marquet.



Le nouveau et l'ancien président, côte à côte, pour le rappel obligatoire des consignes de sécurité avant une battue.

LE SUCCÈS ANNUEL DU TIR AUX PIGEONS

Stanislas a dû rapidement prendre ses marques pour piloter l'organisation du traditionnel tir aux pigeons d'argile, qui s'est tenu le dernier week-end de juin et qui a été une nouvelle fois un franc succès.



Déchets ramassés autour du site du tir aux pigeons

Cette année, nous avons réalisé un nettoyage approfondi des bois autour du site en ramassant les pigeons de terre cuite ayant pu tomber au-delà des prés sur lesquels nous déposons des filets de récupération (y compris ceux des années précédentes). Nous avons également ramassé de nombreux déchets non liés à notre manifestation (bâches, protections en plastique de plants forestiers...). Par ailleurs, pour la seconde année consécutive, nous avons vendu des cartouches à grenailles d'acier (au lieu de plomb) pour préserver le milieu naturel.

LES CHASSEURS INQUIETS FACE À LA POPULATION DE LIÈVRES

D'après les observations réalisées lors des premiers jours de chasse de la saison, la très forte limitation des prélèvements de lièvres que nous nous

sommes imposée la saison dernière (fermeture anticipée volontaire après 10 lièvres prélevés pour 38 chasseurs) semble avoir porté ses fruits en enravant le déclin continu de l'espèce depuis une quinzaine d'année. Les conditions climatiques moins exceptionnelles que celles extrêmement sèches de 2022 ont pu également contribuer à stopper cette dynamique décroissante. La population reste malgré tout très loin des niveaux qu'elle atteignait il y a quelques années et qui permettaient un prélèvement beaucoup plus important (environ 70 lièvres en moyenne par saison, de 2000 à 2008 par exemple, pour le même nombre de chasseurs) sans causer de diminution notable des effectifs. Nous espérons que la tendance va maintenant s'inverser et que cette espèce emblématique de notre territoire va retrouver une population convenable, pour le plus grand bonheur de notre association.

Quelle ambiance aux repas des Aînés !

Pour le repas des Aînés, nous vous proposons le texte de remerciements d'Yves Perret qui décrit l'ambiance de cette journée.



Le groupe Gergovia de Montbrison



Le repas, un bon moment d'échanges



Place aux amateurs de danse



Les gagnants de l'estimation du poids de la courge

Fontanès : le repas des Aînés...

Le 28 octobre 2023.

Le soleil est rentré avec nous dans la Maison du Plâtre...

Noires, blanches, croches, clefs de sol pendaient au plafond, couraient sur les vitres claires, dansaient sur les chemins de table alignées en trois rangées équipées de l'attirail nécessaire aux ripailles partagées.

Guirlandes, instruments et musiciens de papier découpé. Je l'ai déjà dit : le soleil était dans la salle...

C'était finalement la première fois que nous venions, Marie et moi, au « Repas des Aînés » ! Être là... désormais nous sommes « Anciens du Village », une intronisation finalement sans falbala...

Les cheveux gris-blanc, blanc-gris et blanc-blanc dominant largement. Les visages souriants aussi. C'est fête !

Nous sentons bien « qu'être heureux » est une courtoisie partagée.

Raconter, dire le défilement des temps, préciser les dernières nouvelles, se rappeler des événements, énoncer quelques projets, repérer des points communs, partager ses étonnements, commenter, piailler de concert... cette grande mise à jour collective porte la vie.

Bien sûr, personne ne s'illusionne... percent ça et là les douleurs du monde. Elles crépitent douloureusement au loin, ricochant les questionnements, les doutes, les craintes, les angoisses jusque dans nos douces collines trop sèches cette année. Percent aussi les douleurs personnelles, les petits ou grands bobos que chacun maintient en second plan autant que possible (éviter que ces douleurs embarrassent les autres qui ont déjà sans doute bien assez).

De manière joyeuse (façon notes de musique dansantes), la vie va qui se déploie jusque parfois dans des contrées lointaines, qui illumine l'ici d'une lumière renouvelée, qui ouvre des lointains inspirants, qui creusent des perspectives et suggèrent des profondeurs inattendues.

La vie va, tissant cet immense tissu qui prend sa maille, sa densité, sa texture particulière en chaque ici... car, allez voir ailleurs, et quand vous y serez, vous verrez que c'est aussi ici.

Ce « repas des Aînés » fut, pour moi, une maille spéciale de ce tissu-là, tissé avec amour et générosité, partagé, ravaudé parfois, serré par moment comme une soie ou lâche comme un filet... en tous cas humainement filé ! À nous de faire que ce tissu porte la tension d'une paix collective contagieuse pour que de proche en proche, elle soigne et guérisse peut-être ses confins déchirés... À nous de faire que les humains se parlent, toutes différences aimées...

Marcel, notre cher voisin a chanté. D'autres, multiples, ont dansé. Ce furent de très bons présages...

Que la ronde des humains s'allonge, la plus grande possible, et que s'élèvent les chants d'une joie désintéressée...

Et je clos ce mot par un grand « merci » aux organisateurs qui ont, c'est sûr, beaucoup travaillé pour permettre ce bon moment.

Yves Perret... un parmi les Aînés

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC

Toujours présents aux manifestations

L'assemblée générale a eu lieu le 3 octobre 2023 à la Maison du Plâtre : huit membres de l'association étaient présents. En début de séance nous avons eu une pensée pour **Pierre Relave**, décédé subitement le 20 avril 2023. À Michèle, son épouse, et à ses enfants, les membres de la FNACA adressent leurs condoléances.

Cette année il n'y a pas eu de rencontre «restaurant, détente», nous ferons mieux en 2024...



Cérémonie du souvenir, le 12 novembre

Ensuite, nous avons renouvelé nos participations aux manifestations habituelles avec, par exemple, l'épluchage des légumes pour la soupe aux choux de la foire.

Nous étions également présents au monument aux morts, le 12 novembre, pour la cérémonie du souvenir et avons fini par le verre de l'amitié.

BAB-UL-MUSSARAT

Une année plutôt calme et sereine

En 2023, notre association n'a pas connu d'événement majeur.

UN GRAND PAS POUR LA COMMUNAUTÉ DES BAGRIS

Le travail au quotidien se poursuit auprès des enfants à Karachi malgré le chaos politique qui dure depuis de nombreuses années au Pakistan et malgré la situation économique de plus en plus précaire pour une grande partie de la population, dont fait bien évidemment partie la communauté des Bagris.

Cependant, en dépit de cette morosité ambiante, une très bonne nouvelle nous est récemment parvenue de Karachi :

la communauté Bagri de Baldia, au sein de laquelle est installée l'école Manzil-e-Ittehad que nous soutenons, a enfin réussi à obtenir un début de reconnaissance.

Elle est désormais représentée au sein du conseil de quartier de Baldia (quartier qui compte tout de même 1,5 million d'habitants) et ce représentant n'est autre que Baghvandas, l'un des deux instituteurs de notre école



Baghvandas, l'instituteur, joue au cricket avec les enfants de l'école

issus de la communauté qui ont été scolarisés à l'école Manzil-e-Ittehad.

Cela peut paraître bien anodin du point de vue de la France mais, même s'il reste beaucoup de chemin avant une égalité parfaite avec d'autres communautés, au niveau des Bagris, c'est une véritable évolution, voire une révolution, car c'est la première fois, tous quartiers de Karachi confondus, qu'une telle représentation est acceptée. C'est aussi une petite fierté pour notre association car cela prouve que notre travail de fond sur le terrain dans cette école n'est pas inutile et commence à porter quelques fruits, que nous espérons voir se multiplier.

ON AVANCE MAIN DANS LA MAIN

Cette année, et pour la première fois depuis 1992, notre repas annuel en novembre n'a pas pu avoir lieu, faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Seule l'assemblée générale, suivie d'un petit goûter, a réuni nos plus fidèles sympathisants. Cela nous interroge évidemment sur l'avenir de notre association qui a fêté ses 30 ans l'année dernière...

Que chacun soit néanmoins remercié dans son engagement à nos côtés pour un monde plus solidaire et plus fraternel.



Lieu de vie de la communauté Bagri



Hervé Bouchut

06 74 21 67 40

herve.bouchut@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

Une bonne dynamique grâce aux bénévoles

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque se compose de onze personnes, toutes investies dans le fonctionnement de ce service, attendu et apprécié des habitants.

Tous les membres participent aux permanences, certains s'impliquent dans la préparation des événements, d'autres dans l'accueil des petits, d'autres enfin dans les achats et l'équipement des livres ou encore la gestion administrative.



Accueil des enfants de la Maison d'assistants maternels

Cette année, le 20 janvier, nous avons participé aux **Nuits de la Lecture** ; quelques courageux ont bravé le froid et la neige pour venir écouter les histoires racontées par Catherine.

Nous vous donnons rendez-vous fin janvier 2024 pour une nouvelle édition !



Catherine en pleine lecture

LA FONTAINE AUX LIVRES

La fontaine aux livres des 25 et 26 novembre a réuni les amoureux des livres autour de cinq auteurs locaux, d'une illustratrice et de nos deux librairies partenaires (*Bleue comme une Orange* et *Les Croquelinottes*).



Les auteurs présents (de gauche à droite) :

- Christelle Fillion (fantasy)
- Jean-Yves Dupain (doc adulte)
- Fachir Maulana (enfant)
- Johan Lagrange (bande dessinée)
- Valérie Caporin (roman)

Côté animations...

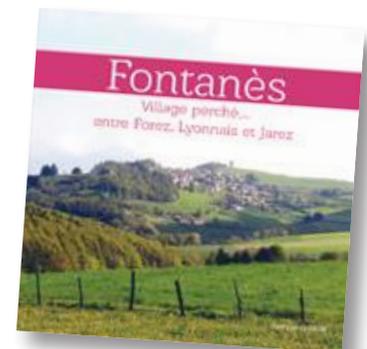
- Geneviève Grange, illustratrice, proposait aux enfants un atelier de création de cartes ;
- Paula Gandilhon animait un atelier de pliage de livres pour tous, jeunes et adultes ;
- le dimanche matin, c'est la conteuse Mireille Ronzon qui a régalé les petits avec ses histoires.



La conteuse Mireille Ronzon

Le saviez-vous ?

Le livre *Fontanès, village perché... entre Forez et Jarez* est à nouveau disponible à la bibliothèque, au prix de 10€. N'hésitez pas à le demander lors des permanences.



Suivez notre actualité...

bibliothequefontanes42140

fontanesbibliotheque

Toujours beaucoup d'activités !



LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE

La soirée crêpes - jeux

21 janvier 2023, il est 20 h 30 : une odeur sucrée et légèrement caramélisée flotte dans l'air aux abords de la Maison du Plâtre, apportant une note chaleureuse et gourmande. Dès que vous entrez dans la pièce, vous êtes accueillis par des éclats de rires et des discussions animées. Une trentaine de participants sont répartis autour de tables, prêts à s'engager dans divers jeux, allant des classiques intemporels aux derniers jeux de société à la mode.

En fin de compte, une soirée jeux est une expérience où l'amusement, la camaraderie et la compétition s'entremêlent pour créer des souvenirs durables et renforcer les liens entre les participants.

Le Koz Kafé devient le Répar'Kafé

La MJC se renouvelle ; c'est lors des quatre matinées proposées les 22 janvier, 14 mai, 2 septembre (lors des inscriptions) et 19 novembre que le Répar'Kafé pose ses tournevis à la Maison du Plâtre.

C'est LE rendez-vous où nos bénévoles Répar'AMATEurs se rassemblent pour aider les personnes à réparer et à redonner vie à leurs objets et appareils domestiques endommagés.

Généralement, voici comment se déroule un Répar'Kafé :

- **apporter un objet à réparer** : les intéressés apportent des objets tels que des appareils électroménagers, vêtements, meubles, jouets, appareils électroniques, etc. qu'ils aimeraient réparer ;
- **accueil et évaluation** : les participants exposent le problème de leur objet et les bénévoles évaluent la réparabilité et la complexité de la réparation ;
- **réparation assistée** : si la réparation est faisable, les bénévoles aident les personnes à réparer leur objet en



La chasse aux œufs, ambiance chaleureuse et festive assurée !

fournissant des conseils, des outils et de l'assistance ;

- **apprentissage et sensibilisation** : pendant le processus de réparation, les visiteurs ont l'occasion d'acquérir des compétences de base en réparation et de mieux comprendre le fonctionnement de leurs objets ;
- **échanges et rencontres** : le Répar'Kafé offre également un espace propice aux échanges sociaux et à la création de liens. C'est un lieu où les personnes partagent leurs expériences et leurs connaissances.



En résumé, un Répar'Kafé est un concept convivial visant à encourager la réparation collaborative, à promouvoir la durabilité, à développer les compétences de réparation, tout en favorisant les liens sociaux.

L'assemblée générale

Le 29 mars a eu lieu notre assemblée générale : une trentaine de personnes se sont déplacées pour assister à la présentation du bilan moral et financier de notre association.

L'assemblée générale est un moment essentiel de la démocratie interne de notre organisation favorisant la transparence, la responsabilité et la participation active de nos membres ; c'est pour cela que TOUS les adhérents sont invités à participer à cette réunion.

Notre bureau reste à l'identique. Nous remercions chaleureusement Marcelle Minot pour son implication. Notre conseil d'administration est heureux d'accueillir Odile Grange, Yvette Bruyas et Yolande Chalencon.

La chasse aux œufs

Au cœur de notre village campagnard baigné par le doux soleil printanier, les habitants, petits et grands, se sont rassemblés au parc du château le **mercredi 19 avril**. Les enfants, yeux pétillants d'excitation, se sont réunis autour des bénévoles afin de recevoir les instructions détaillées, indiquant les emplacements où les œufs ont été habilement dissimulés.

La chasse aux œufs commence et les enfants partent en quête des œufs cachés dans les coins et recoins du château du village. Ils s'aident et se motivent mutuellement, créant une ambiance de camaraderie et de coopération. Chacun découvre les

œufs colorés, tantôt dissimulés au pied d'un arbre, tantôt derrière une pierre ou dans un buisson. Chaque année, nous sommes étonnés par leur connaissance des lieux comme s'il s'agissait de leur propre demeure.

À la fin de la chasse, les enfants retournent au point de départ où une table est dressée, offrant des rafraîchissements et des douceurs aux participants. Ils partagent leurs trouvailles et échangent des rires autour d'une brioche et de boissons. Après cette joyeuse après-midi, les allées du château, où résonnaient les rires et les pas enjoués, retrouvent quiétude et sérénité.

La MJC tient à perpétuer ces festivités, laissant des souvenirs inoubliables aux enfants et renforçant les liens entre les habitants de ce havre de paix.

Halloween

Les enfants de tous âges, habillés en costumes de fantômes, de sorcières, ou de monstres, se sont retrouvés à la Maison du Plâtre pour une après-midi et une soirée effrayantes. Au programme : films qui font peur, tournée du village en quête de bonbons et repas de l'horreur (pizzas, cola, chips et bonbons). De quoi ravir les petits et les grands !

LA RENTRÉE DES ACTIVITÉS

Lors de notre journée d'inscriptions, la grande majorité de nos activités ont pu être reconduites, sauf le yoga du rire, qui n'a pas pu rassembler un nombre suffisant d'adhérents. Cependant, le bureau de la MJC va mettre en place, dans le courant de l'année 2024, des cours de manière ponctuelle pour faire découvrir ou redécouvrir cette pratique.

Merci aux 243 adhérents pour leur confiance et leur implication durant nos manifestations.

Pour les enfants, le cirque

Après vingt séances d'entraînement, les Kipouni's ont invité les parents à venir assister à un cours. Les petits apprentis ont pu démontrer leurs talents et leurs progrès.



Escale à Paris

Pour les jeunes, le LARJ

2023 a enfin vu se réaliser la première étape d'un projet d'échange européen dont les premières graines avaient été plantées il y a déjà plus de 4 ans !

En effet, réfléchi et élaboré dès l'automne 2019, le dossier de ce projet avait été déposé auprès de l'agence française Erasmus+ en février 2020. Nous avons obtenu validation en avril, soit en plein confinement, pour que l'échange puisse se dérouler à l'été 2020. Malheureusement, de nombreux aléas, rebondissements, modifications, reports, espoirs et désillusions se sont succédés au cours de ces 4 années, reportant ainsi la concrétisation du projet GIF4GIF (Greece, Iceland, France for Growing International Friendship) à cet été... enfin !

La première étape a donc consisté à accueillir à Fontanès des groupes grec (venant de la périphérie d'Athènes) et islandais (venant de Selfoss, dans la municipalité d'Arborg sur la côte sud de l'Islande) en juillet 2023. Ce séjour dans notre commune s'est poursuivi de quelques jours à Paris avant que les trois groupes s'envolent ensemble pour Athènes, pour une semaine sous la chaleur torride grecque.

Ces six premiers jours à Fontanès ont vraiment été appréciés par les partenaires qui ont été très agréablement surpris par l'implication de tout le

village, aussi bien les jeunes concernés que leurs familles, les associations, la municipalité, ou encore les commerçants et producteurs locaux. Il est, en effet, assez inédit, dans un échange européen, que les jeunes soient hébergés dans les familles, mais cela fait quelque part partie de notre « marque de fabrique » à Fontanès où, lors de chaque accueil (2009, 2015, 2018 et donc 2023), cette formule a toujours été extrêmement appréciée.

Au total, ce sont **34 jeunes âgés de 15 à 19 ans, accompagnés de 6 animateurs**, qui se sont investis dans cette aventure. **Le séjour en France avait pour thème principal les droits de l'Homme** puisqu'elle est reconnue pour en être la patrie d'origine. **En Grèce**, les activités et discussions étaient essentiellement orientées sur le thème de la **démocratie** dont elle en est le berceau. Lors de la troisième et dernière étape du projet, **en Islande en 2024**, la question de **l'Europe**, avec ses avantages et inconvénients sera au centre des débats puisque, depuis de nombreuses années, elle hésite à adhérer à l'Union Européenne.

La MJC et la municipalité de Fontanès sont fières d'avoir enfin pu réaliser ce projet et cet accueil, signe d'un engagement fort de leur part sur les questions de citoyenneté, d'ouverture au monde, de lutte contre les exclusions et surtout de paix entre les peuples, ce qui n'est pas un vain mot dans le contexte actuel.

Et pour les adultes...



Gym douce

Autour de Fanny Grand, le groupe de gym douce se compose de 12 personnes ; c'est un groupe essentiellement féminin, avec un seul homme ! Pendant une heure, et dans la bonne humeur, Fanny propose des exercices d'étirement et d'assouplissement en musique. La séance se termine toujours par quelques minutes de relaxation bienvenues.

Jeudi détente

L'activité jeudi-détente a terminé sa première saison 2022-2023 avec une participation moyenne d'une trentaine

de personnes. En plus des traditionnels jeux de société, diverses animations ont été proposées : alimentation et diététique, décoration de table pour Noël, musique et chansons pour la galette des Rois, exposition d'objets en métal détectés sur la commune, diaporama sur Israël. Nous avons terminé la saison en juin à Chamboëuf au milieu des rosiers fleuris, le tout dans une ambiance sympathique et conviviale.

Nous avons redémarré dans le même esprit en octobre, si le cœur vous en dit, c'est à la Maison du Plâtre, le premier jeudi de chaque mois de 14 h 30 à 18 h.



Chorale Silensol

Hormis les cours de chant, la chorale a participé à plusieurs concerts durant cette année :

- journée interchorale, le 4 février, à Villerest, avec apprentissage de chants et concert final ;
- week-end chantant avec Chauss'en-Chœur, les 25 et 26 mars, à Larajasse ;
- invitation de la chorale de Marcenod pour une journée de chants et concert final à la Maison du Plâtre, le 9 juin.

La chorale *Silensol* a repris son activité, dès septembre, avec un effectif de 26 personnes dont 4 nouveaux. La préparation du premier concert de la saison, qui a eu lieu le dimanche 26 novembre à Saint-Priest-en-Jarez, en lien avec le Secours populaire, a permis une bonne reprise.

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'ADMR des Collines intervient à Fontanès



Cette association locale vous apporte un soutien de la naissance à la fin de vie.

Elle compte trois pôles d'activité :

- **service de soins aux séniors et aux personnes en situation de handicap** : aide à domicile (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses, aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, à la prise des repas...) et téléassistance ;
- **service aux familles** : aide à domicile auprès de parents ou d'enfants lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie...) et garde d'enfants ;
- **service de qualité de vie** : destiné à toute personne désireuse d'être libérée de certaines tâches (entretien du logement et du linge).

BÉNÉVOLE ADMR, UNE MISSION PASSIONNANTE ET VARIÉE POUR VOUS OU POUR VOS PROCHES

À l'ADMR, de nombreuses missions vous sont proposées en fonction de vos attentes, de vos compétences et du temps que vous souhaitez accorder à l'association.

Vous souhaitez donner un peu de temps pour le bénévolat ? Nous serions heureux de le partager avec vous ! Rejoignez l'équipe de bénévoles de Saint-Héand afin de contribuer au maintien à domicile des plus fragiles.



Pour en savoir plus :
ADMR des Collines
06 42 76 62 97
ccarfiofi@fede42.admr.org

L'ADMR RECRUTE

Aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, accompagnant éducatif et social, assistant de vie aux familles... des postes en **CDD ou CDI** sont à pourvoir dès que possible. Selon votre poste, vous aurez différentes missions à accomplir (entretien du logement, entretien du linge, préparation et aide aux repas, aide à la toilette, aide aux courses, accompagnement à des rendez-vous, aide administrative...).

Les + de l'ADMR : indemnités kilométriques, téléphone portable professionnel, accompagnement dans la prise de poste.

Permis B et véhicule obligatoires.

AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE

Une saison mémorable

Certaines années marquent la vie d'un club, la saison 2022-2023 restera dans les esprits de l'AFPC.

Avec son effectif constant de **274 licenciés dont 41 éducateurs bénévoles**, l'Avenir football pays de Coise montre sa vitalité. Cela lui permet de constituer **19 équipes : 11 équipes en foot animation, 7 en foot compétition** dont une équipe sénior féminine et une équipe loisirs.

Au niveau du palmarès, 6 de nos 7 équipes en foot compétition terminent dans la première moitié de tableau. L'année est marquée par la prestation de qualité de nos **séniors** qui leur donne accès **au niveau régional**. Un objectif fixé depuis 10 ans qui voit enfin son apogée.

Concernant les plus jeunes, **le foot animation a permis aux enfants de s'épanouir à travers de nombreux plateaux et tournois.** Des stages internes ont été organisés en novembre 2022 et avril 2023. Le club a organisé différents tournois, en particulier au stade des Pinasses mais, cette année, les catégories U11 et U13 se sont aussi déplacées au Grau-du-Roi pour le plus grand bonheur de tous.

La vie du club fut également marquée par de nombreuses animations qu'elles soient sportives ou festives : tournoi de coinche, de belote, une matinée huîtres, une soirée dotation, un bal, ou encore la marche des *Pierres Roses*. Sa dynamique boutique permet à chaque joueur de respecter le « dresscode » du club et d'être identifié en interne comme en externe.



Équipe sénior qui monte en ligue régionale

Le challenge Alexandre et Philippe Grégoire, organisé le samedi 20 mai, a permis de réunir tous les licenciés et de les confronter aux plus anciens qui ont bien voulu rechausser les crampons pour l'occasion. Une belle journée ravivante de beaux souvenirs dans la convivialité et montrant ainsi que la fusion de quatre clubs pour créer l'AFPC est une belle réussite et une grande famille.

Cette année encore, l'Avenir football pays de Coise est fière de ses licenciés, de ses éducateurs, de ses sponsors, de ses bénévoles et de ses supporters.

La montée en Régionale 3 marque un tournant dans l'histoire du club, le défi pour la saison 2023-2024 sera le maintien.

Pour atteindre cet objectif, le club est contraint d'avoir des arbitres. Pour cette raison, il a décidé de **s'engager concrètement dans la formation de ses propres arbitres**. Ainsi, l'AFPC est fière de compter dans son effectif

Corentin Laval et Allan Grange, jeunes joueurs en U18 qui, grâce à la formation suivie au sein du district, manient déjà avec habileté le sifflet tous les dimanches matins en arbitrant des matchs U15. Un bon début pour ces jeunes et pour l'AFPC qui souhaite poursuivre activement ce projet de formation de jeunes arbitres.

Pour tous les joueurs, le bureau se préoccupe de l'épanouissement sportif et psychologique de ses licenciés à travers des valeurs de fair-play, d'éducation, de lutte contre le harcèlement. Le bureau veille aussi à apporter des moyens matériels pour permettre la progression de chacun. Le soutien des communes et des sponsors est indispensable et le club les remercie pour ce que chacun d'eux peut apporter à l'association.



AFPC

563727@laurafoot.org



avenirfootpaysdecoise



Équipe sénior féminine



Tournoi U11 - U13 au Grau du Roi

VÉLO CLUB SAINT-CHRISTO
MARCENOD FONTANÈS

Du nouveau au club

Mars annonçant le retour du printemps, c'est depuis le samedi 4 du mois que les maillots du VCSCMF ont été remarqués sur nos routes régionales. Retrouver des températures clémentes a marqué une «renaissance» pour nos cyclistes qui ont enfin pu pédaler que ce soit en groupe de 10, de 7, de 3 ou même en solitaire.

WEEK-END FAMILIAL DANS LE JURA

Après des sorties ligériennes (en VTT ou en vélo de route) empiétant aussi sur le Rhône, ainsi que des randos régionales... direction le Jura pour le week-end en famille. Chaque matin, au départ du camping de Patornay, un nouveau circuit régale les yeux par ses paysages variés : au détour d'un virage, un magnifique lac, puis une forêt, plus loin un nouveau lac et des petits villages jurassiens où une pause est la bienvenue. Ces jolis trajets ont été concoctés par Jean-Pierre.

Chaque après-midi, diverses visites ont enchanté cyclistes et accompagnantes : la commune de Clairvaux-Lacs, les cascades du Hérisson, le pic de l'Aigle... et même la «Vache qui rit» qui, par son clin d'œil, nous a invités à visiter son musée. Brocantes sympas aux alentours, baignades, pétanques et soirées prolongées ont agrémenté ce séjour.

PARTICIPATION À L'ARDÈCHE VERTE

En juin, Joseph et René ont participé à l'Ardèche Verte, appréciant autant les paysages, les «ravitos» gourmands que les animations et rencontres.

RETROUVAILLES POUR LE PIQUE-NIQUE ANNUEL

Comme chaque année, le club fait son grand pique-nique. Après la traditionnelle sortie vélo, rendez-vous au stade de Marcenod pour partager l'apéro



Week-end en famille

et un repas tiré du sac, et où chacun se divertit suivant son envie : balade, jeu de cartes, jeu de boules, etc. Mais, cerise sur le clafoutis, voici Jean-Paul à la guitare, Joseph puis Charles à l'accordéon et l'ambiance monte d'un cran. Merci à ces animateurs et à l'année prochaine !

ÇA BOUGE EN CETTE FIN D'ANNÉE

Septembre

La Rando des Crêts, organisée le 16 septembre en partenariat avec le Comité des fêtes de Fontanès n'a pas eu le succès attendu : la pluie matinale ayant limité les inscriptions tant des cyclistes que des marcheurs. Malgré tout, la bonne humeur était de mise, les grillades ont été appréciées, juste récompense pour les organisateurs. Nos remerciements sont renouvelés aux bénévoles et à ceux qui nous permettent d'utiliser abris ou terrains pour nos postes de ravitaillement.

Une semaine après, départ pour **la sortie moyenne montagne** depuis le col du Grand-Bois, qui nous a permis de revoir l'Ardèche. Trois circuits au choix

pour les cyclistes, balades forestières pour les compagnes et tous réunis ensuite à l'Auberge du Col pour un repas qui a enchanté nos papilles.

Le 30 septembre, quelques membres du club étaient présents sur divers postes lors du **bal à Fontanès** pour aider à l'organisation et assurer le bon déroulement de la soirée.

Octobre

Le club a renouvelé **la matinée Vivons Vélo**, en partenariat avec AG2R la Mondiale, le samedi 7 octobre. Chaque participant a reçu un petit cadeau : sac à dos Vivons Vélo avec tee-shirt, gourde et en-cas. Par petit groupe, accompagné et encadré par des licenciés, trajet sur nos chemins communaux avec, au retour, friandises et boissons offertes. Merci à la municipalité de Saint-Christo-en-Jarez.

Le VCSCMF a également été actif pour **la 20^e montée Kivilev**.

Novembre

Le club a aussi participé à **la foire de la Saint-Martin**, le samedi 11 novembre, et a organisé **sa traditionnelle soirée privée** à la salle des fêtes de Marcenod.



Sortie moyenne montagne

Décembre

Dernier rendez-vous annuel, le club s'est retrouvé pour l'assemblée générale afin de faire le bilan de l'année et discuter des projets pour 2024.

Le Vélo club présente ses vœux de santé, de joies en famille, de réalisations d'objectifs, à tous les lecteurs de ce bulletin municipal !



Pour suivre l'actualité du VCSCMF :
vcscm.clubeo.com



Le club avec Alexandre Vinokourov (au centre)

HOSPITALITÉ DE LOURDES - GROUPE DE SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ, VALFLEURY ET FONTANÈS

C'est reparti comme avant !

DU CHANGEMENT AU BUREAU

Nous avons maintenant retrouvé une activité normale depuis le Covid même s'il fait encore parler de lui.

Notre groupe a connu quelques modifications avec des changements de personnes au sein du bureau :

- **responsables du groupe** : Jeanine Bayard et Michel Grataloup ;
- **trésorières** : Marie-Claude Galland et Christiane Bouchut ;
- **secrétaires** : Béatrice Dévigne et Georges Thizy.

Nous remercions particulièrement **René Guyot** qui a été notre responsable de groupe pendant 27 ans et dans lequel il s'est pleinement investi.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli cinq nouveaux membres cette année : Michèle et Rachel Staron, Irène Bouchut, André et Bernadette Galland. **Merci à eux de nous rejoindre.**

VISITES EN MAISON DE RETRAITE

Les visites aux personnes en maison de retraite ont repris et 17 ont pu recevoir une visite d'hospitaliers, ce qui paraît être apprécié.

PÈLERINAGE À LOURDES

Le pèlerinage à Lourdes a eu lieu du 10 au 15 avril.

Pour notre diocèse de Saint-Étienne, plus de 700 personnes ont participé dont 87 malades, 248 hospitaliers (dont 34 nouveaux) et 130 jeunes, collégiens et lycéens, qui ont activement aidé tous les services ; sans compter les médecins, infirmiers et kinés. Quatorze cars ont assuré le transport.

Concernant notre groupe, nous étions 4 malades, 7 hospitaliers et 4 pèlerins.

Lourdes a retrouvé sa ferveur d'autrefois. Beaucoup de pèlerinages français et étrangers, groupes de pèlerins, associations ou simples pèlerins sont revenus dans ce lieu où Marie Notre-Dame offre tant de grâces.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024 !

Vitrail de saint Jean et saint Paul (église de Fontanès)



PROGRAMME POUR 2024

- **Dimanche 28 janvier** : concours de belote à Saint-Christo-en-Jarez
- **Samedi 24 février** : concours de belote à Coise
- **Lundi 15 à samedi 20 avril** : pèlerinage à Lourdes (inscription avant le 31/01/2024)
- **Judi 18 avril** : messe à 16 h à Valfleury, en union avec les pèlerins à Lourdes



Reprenons le fil des événements vécus par la paroisse...



Les membres de la paroisse Saint-Jean-Louis du Levant



Cure de Saint-Héand
04 77 30 41 32

Équipe Relais

Isabelle Grataloup :
04 77 20 77 05

Marie-Joëlle Thizy :
04 77 30 49 43

Site internet

saintjeanlouisdulevant.fr

Début de la nouvelle année liturgique le dimanche 27 novembre 2022, premier dimanche de l’Avent. Ce jour-là, la paroisse invitait toute la communauté à se retrouver pour une journée ensemble. Avant la messe, différents ateliers étaient proposés : confection des couronnes de l’Avent, calligraphie, répétition des chants de la messe, *Lectio Divina*. La *Lectio Divina* est la rencontre avec la Parole de Dieu, afin de vraiment s’en nourrir, pour découvrir et vivre en profondeur notre relation avec Dieu et avec nos frères. C’est la découverte à laquelle le père Miguel nous a initié.

Cette proposition, ainsi que d’autres, ont été faites durant le temps de Carême (période qui précède Pâques). Père Jean-Yves et père Miguel proposaient aussi de recevoir le **sacrement des malades**. L’onction des malades est un sacrement de la confiance et de l’espérance que l’on peut recevoir à tout âge et plusieurs fois dans sa vie si nécessaire.

Autre « service » que chacun peut demander, s’il ne peut pas participer à l’Eucharistie : se faire porter la **communio**n. Il suffit de faire savoir ce désir auprès de votre entourage ou des membres des équipes liturgiques de votre village. En se faisant connaître et en confiant la custode (petite boîte

destinée à porter la communion aux malades), celle-ci sera donnée au prêtre avant la messe, il la déposera sur l’autel en début de célébration. En fin de messe, le prêtre appellera et enverra les porteurs du Corps du Christ au nom de la communauté.

Le dimanche 2 avril, **dimanche des Rameaux**, monseigneur Sylvain Bataille, évêque de Saint-Étienne, est venu bénir les fresques restaurées de l’église de Grammond.

Cet été, les jeunes du monde entier se sont retrouvés à Lisbonne, au Portugal, pour vivre ensemble les **Journées mondiales de la jeunesse**, à l’invitation du pape François.

En septembre, c’est le moment de la rentrée ! Pour la **paroisse**, c’était le 17, à Fontanès, avec la remise en route des différents groupes. Après la messe, nous avons partagé un petit pique-nique, bien sympathique.

Le lancement également pour **Maxime Bouget, le nouveau coordinateur paroissial**. Sa mission : participer à l’animation de la paroisse en collaboration avec le curé et les autres membres de l’équipe de « Conduite paroissiale ». Il fait le lien avec les différents services et est membre du conseil paroissial. Maxime est marié, a deux enfants et habite Saint-Christo-

en-Jarez. Un grand merci à lui d’avoir accepté de vivre cette « aventure ».

La paroisse vous accompagne et partage avec vous vos célébrations de baptêmes, de mariage, des funérailles de vos proches...

N’hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos souhaits pour vivre toujours mieux ensemble ; à venir partager vos dons de chanteurs, musiciens, lecteurs, fleuristes, rédacteurs, informaticiens... pour participer à la vie de la paroisse et permettre à chacun de trouver son chemin, d’être écouté, et de donner du sens à ce qu’il vit.

Retrouvez les informations de la paroisse sur le site internet, sur les feuilles paroissiales mensuelles et les panneaux d’affichage. Vous pouvez vous adresser aux personnes relais de vos villages, qui vous orienteront vers les contacts utiles, que ce soit pour un sacrement, les inscriptions à l’éveil à la foi ou au catéchisme, ou tout autre renseignement.

Belle année 2024 !

Baptêmes

- Noélie Bruyas, 16 avril
- Mathias Déchaumet, 20 août
- Noé Piégay, 8 octobre

Mariages

- Océane Lambron et Steve Frappat, 1^{er} juillet
- Océane Dumas et Alexis Gaige, 2 septembre

Funérailles

- Marguerite Grataloup, 3 février
- Jeanette Guyot, 19 avril
- Pierre Relave, 27 avril
- Marie Bonnard, 6 septembre
- Marie-Thérèse Grange, 6 novembre



FAMILLES RURALES
JAREZ EN LYONNAIS

L'association assure le portage des repas à Fontanès

Ce service s'adresse à toute personne :

- âgée de plus de soixante ans ou souffrant d'un handicap ;
- temporairement malade ou en maternité ;
- et/ou dont les conditions sociales ne permettent pas d'assurer la confection d'un repas.

Les repas sont préparés par les cuisiniers du restaurant scolaire de Saint-Christo-en-Jarez. Ils sont livrés, en liaison froide, **le mardi, le jeudi et le samedi matin**, y compris les jours fériés. Ils peuvent l'être pour tous les jours de la semaine ou seulement les jours à la convenance du bénéficiaire et peuvent tenir compte de ses différents régimes alimentaires.

En 2023, le prix du repas varie selon la formule choisie de **7,60 € à 8,80 €**, le pain est en plus.

Sur les douze derniers mois, il a été livré 1 116 repas sur la commune.

L'association a remplacé le véhicule diesel pour la livraison par un véhicule électrique plus économique et plus respectueux de l'environnement. La livraison, dans les quatorze communes desservies, est assurée par une salariée et de nombreux bénévoles.



 Renseignements ou inscriptions
Yvonne Laval
04 77 20 87 39 | 06 82 81 85 23

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

De nombreuses actions pour les enfants



Le carnaval 2023

L'association apporte une aide financière à l'école et permet aux projets des élèves de se réaliser. Elle participe aussi aux manifestations du village...

Durant cette année 2023, avec le soutien des familles et des habitants, l'APE a pu mener de nombreuses actions pour les enfants.

Dès le mois de janvier, **les brioches et galettes** ont été vendues par les élèves. Ce moment convivial a permis à tous les habitants du village de participer à la vie de l'école.

Au mois de mars, les enfants se sont déguisés pour **le carnaval** puis ils ont défilé dans les rues de Fontanès.

L'APE a organisé son traditionnel **thé dansant** à la Maison du Plâtre le dimanche 16 avril. L'association tient d'ailleurs à remercier Monsieur Goy pour sa générosité, ainsi que les élèves et leur maîtresse pour la réalisation des affiches.

Une vente de **chocolats de Pâques**, fournis par la chocolaterie Gaucher, a été proposée aux habitants au profit des enfants de l'école.

Au mois de juin, les enfants ont été invités à poser pour **les photos des fratries**, sous l'œil expert de notre photographe Marie.

En fin d'année scolaire, c'est le moment tant attendu des enfants : **la kermesse**. Pour cette grande manifestation, de nombreuses activités ont été proposées : jeux en bois, balade en calèche, maquillages... La journée s'est terminée par un repas offert aux familles de l'école, un moment riche en émotions qui a clôturé l'année scolaire.



L'association remercie la mairie, l'école et les parents de l'investissement humain, financier et matériel pour les petits fontaniots !

AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Cette fin d'année scolaire 2023 marque le départ de notre trésorière, Sandra Ville, que nous tenons à remercier pour toutes les années passées au sein de l'association. Isabelle Galland la remplace. Et nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux parents à l'APE pour soutenir notre école.

Comme chaque année, nous faisons appel aux bénévoles pour que l'association perdure et que ses projets continuent d'être réalisés. **N'hésitez pas à nous rejoindre et à proposer de nouvelles idées, nous vous accueillons avec grand plaisir !**

2023, souvenirs, souvenirs...

Les chanteurs du 1^{er} mai



Début d'été,
les soirées des Mâtrus



**11 novembre :
foire de la
Saint-Martin**



Vieille
botteuse
de 1969



31 octobre : Halloween



12 novembre : cérémonie du souvenir



Les lutins en skis de Font' réalisent les décors de Noël



État civil 2023



Noé
20 février



Fils de Laura et Séverin Piégay,
11 impasse des Égaux

Lou
7 mai



Fille de Océane et Steve Frappat,
236 rue Fontanesium

Ambre
23 juin



Fille de Julie Cizeron et Yoan Gilibert,
80 rue Fontanesium

Lecio
8 juillet



Fils de Karina Frade
et Florent Coutanson,
53 chemin du Sépulcre

Louna
21 octobre



Fille de Noémie Lagarde
et Raphaël Fulchiron,
2917 route de Sorbiers

Elio
30 novembre



Fils de Fanny Hochmann
et Florent Thollet,
5 impasse des Égaux



**Océane Lambron
et Steve Frappat,**
le 1^{er} juillet

**Océane Dumas
et Alexis Gaige,**
le 2 septembre

**Paula Gandilhon
et Thibault Grange,**
le 21 octobre



**Marguerite Grataloup,
née Jolivet,**
le 28 janvier

Maurice Rousset,
le 4 février

Pierre Relave,
le 20 avril

Marie-Thérèse Grange,
le 2 novembre

Personnes extérieures à la commune
inhumées à Fontanès :

Jeanne Guyot, le 14 avril.

Marie Bonnard, née Bénérière,
le 1^{er} septembre.

Jeanne Thizy, née Bouchut,
le 8 septembre.

Conception-rédaction : Commission Information-Communication – Dossier/quiz : SIEL TE42, Culture Green Veolia –
 Vie du village : rédaction par les associations / **Crédit photos** : Jean-François Guyot –
 Dossier/Quiz : illustrations conçues à l'aide d'images issues de Freepik.com – Municipalité et associations /
Création graphique : Anne Mounier - *annemounier.com* / **Impression** : Imprimerie Reboul - *reboul-imprimerie.com*

Imprimé sur papier recyclé





Bonne année 2024



Janvier

12	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
13	S	Vœux du Maire, Municipalité	📍 Maison du Plâtre
		Vente de galettes des rois, APE	📍 À domicile
14	D	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
19	V	Assemblée générale du Comité des fêtes	📍 Maison du Plâtre
20	S	Soirée et repas jeux de société, MJC	📍 Maison du Plâtre
27	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer

Février

9	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
10	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
24	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer

Mars

2	S	Banquet du chevreuil, ACCA	📍 Maison du Plâtre
8	V	Carnaval, APE	📍 Le Foyer
		Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
9	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
		Bal folk, Bab-UI-Mussarat	📍 Maison du Plâtre
16	S	Banquet des classes en 3 et des demi-décades, les Classards	📍 Maison du Plâtre
		Théâtre, Le Foyer	📍 Le Foyer
23	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
27	Me	Assemblée générale de la MJC	📍 Maison du Plâtre
29	V	Vente de chocolats de Pâques, APE	📍 Cour de l'école

Avril

5	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
6	S	Théâtre, Le Foyer	📍 Le Foyer
7	D	Théâtre, Le Foyer	📍 Le Foyer
		Boum pour les enfants, APE	📍 Maison du Plâtre
17	Me	Chasse aux œufs, MJC	📍 Zone de loisirs du Rio
19	V	Théâtre, Le Foyer	📍 Le Foyer
20	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
21	D	Théâtre, Le Foyer	📍 Le Foyer
28	D	Théâtre, Le Foyer	📍 Le Foyer

Mai

1	Me	Vente de muguet, MJC	📍 À domicile
3	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
4	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
5	D	Marche des Crêts, Interassociations	📍 Maison du Plâtre
18	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer

Juin

1	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
7	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
9	D	Élections européennes, Municipalité	📍 Mairie
		Chorale, MJC	📍 Maison du Plâtre
15	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
29	S	Ball-trap, ACCA	📍 Les Aliziers
30	D		

Juillet

5	V	Kermesse de l'école, APE	📍 Maison du Plâtre
12	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie

Septembre

6	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
7	S	Inscription aux activités, MJC	📍 Maison du Plâtre
		Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
19	J	Don du sang, EFS	📍 Maison du Plâtre
		Rando des crêts, Comité des fêtes / VCSCMF	
21	S		📍 Maison du Plâtre
		Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
27	V	Assemblée générale de l'APE	📍 Maison du Plâtre

Octobre

4	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
		Banquet des classes en 4, les Classards	
5	S		📍 Maison du Plâtre
		Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
19	S	Repas des Aînés, CCAS	📍 Maison du Plâtre
		Cinéma, MJC	📍 Le Foyer

Novembre

2	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
8	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
11	L	Foire de la Saint-Martin, Interassociations	📍 Rues du village + Maison du Plâtre
16	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer
		Cérémonie du souvenir, Municipalité	
17	D		📍 Monument aux morts
		Repas et assemblée générale de Bab-UI-Mussarat	
			📍 Maison du Plâtre
23	S	La fontaine aux livres, Bibliothèque / MJC	
24	D		📍 Maison du Plâtre
30	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer

Décembre

6	V	Conseil municipal, Municipalité	📍 Mairie
7	S	Arbre de Noël, APE	📍 Le Foyer
14	S	Cinéma, MJC	📍 Le Foyer